

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV.

MONTRÉAL, VENDREDI, 1^{ER} SEPTEMBRE 1871.

No. 9

SOMMAIRE du No. 9—1^{er}. Sept. 1871.

Agronomie.

AGRICULTURE PROPREMENT DITE.—De la sélection.....	125
L'ALTÉRATION DES POMMES DE TERRE—Cultivées dans des terrains chaulés.—L. de Vaugelas.....	126

Notes de la Semaine.

POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE.....	127
DU CLASSEMENT DES VOLAILLES AUX EXPOSITIONS.....	128
IMMIGRATION BELGE.....	128
UN ARTICLE DE GRAND MÉRITE.....	129
INDUSTRIE.....	129
LA CHAUX PEUT-ELLE DÉTRUIRE L'OSEILLE.....	130
AVOINE.....	130
EXPOSITION.....	130
ANALYSE DU BLÉ D'INDE.....	130
LE SOUFRE COMME REMÈDE CONTRE LES POUX DES POULES.....	130
ÉTALON IMPORTÉ.....	130
SOCIÉTÉ DE COLONISATION.....	130
NOURRITURE DES PLANTES.....	131
DU CHANGEMENT DE COULEUR DANS LES FLEURS.....	131
PILULES PURGATIVES DE PARSON.....	131
ERREURS POPULAIRES.....	131
DU SEL AUX VACHES LAITIÈRES.....	131
CORRESPONDANCE.—Un Abonné.....	132
COMTÉ DE BEAUPRÉ.—Concours des fermes bien tenues, des grains sur pied et des plantes sarclées.....	132
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE KAMOURASKA.....	133
COMTÉ DE ROUVILLE.—Liste des prix du Concours des terres les mieux tenues pour le comté.....	134
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE TERREBONNE.....	135
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MACKINONGÉ.....	135

Art vétérinaire.

TISANNE DE GRAINE DE LIN POUR LES CHEVAUX MALADES.....	135
--	-----

Basse-Cour.

POTION DE DOUGLAS POUR LA MÛE DES VOLAILLES.....	136
--	-----

Hygiène.

UTILITÉ DE L'EAU FROIDE.....	136
------------------------------	-----

Histoire Naturelle.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL.—Règles d'équitation nécessaires aux cultivateurs.....	136
--	-----

Apiculture.

DES FAUX-BOURDONS.....	137
------------------------	-----

LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	140
---------------------------------	-----

Agriculture proprement dite.

Extraits du "Livre de la Ferme" par Joignaux préparés spécialement pour la *Semaine Agricole*.

De la sélection.

Le mot *sélection* signifie proprement : choix entre divers objets. Dans son acception zootechique, il a une signification plus précise et mieux déterminée ; il sert pour désigner tout un système d'amélioration des animaux, qui consiste à étendre et à fixer dans une race les qualités et les aptitudes qui s'y produisent, par l'accouplement des sujets qui présentent ces qualités et ces aptitudes au plus haut degré. C'est ce qu'on appelle *propagation dans la race* (*in and in*, des Anglais), et dont la *consanguinité* n'est qu'un cas particulier.

Que les accouplements aient lieu de famille à famille, dans la race, ou entre parents dans la famille même, on fait toujours de la sélection, à la seule condition que les reproducteurs soient choisis en vue du résultat proposé.

Ce résultat peut être la conservation de la race avec ses qualités propres, si elles sont arrivées au point de répondre complètement aux besoins qu'elles doivent satisfaire : il s'agit dès lors seulement d'éloigner de la reproduction les individus imparfaits ou dégénérés à un degré quelconque. Le plus souvent on se propose l'amélioration de la race dans un sens déterminé : dans ce cas, le choix doit se porter sur les reproducteurs qui se rapprochent le plus du type que l'on a pour but de réaliser.

La sélection est donc, dans sa signification la plus simple, une application complète de la loi d'hérédité, et le moyen le plus certain d'arriver à la réalisation de cette loi. S'il est vrai que les reproducteurs transmettent à leurs descendants les formes et les aptitudes qui les caractérisent, cette transmission doit être d'autant plus efficace et plus sûre que les dites

formes et aptitudes existeront à un égal degré chez les deux individus accouplés. La loi d'hérédité agissant de part et d'autre dans le même sens, il n'y a pas de raison pour que le produit ne soit pas en tout semblable à ses procréateurs, c'est-à-dire conforme à leur type, à moins que le défaut de constance dans ce type ne donne prise à l'influence de l'atavisme, dont nous avons formulé la définition.

C'est précisément cette influence qui rend les opérations de sélection difficiles et lentes dans leurs résultats. Si les améliorations, une fois produites chez les individus, se transmettaient ensuite infailliblement par la génération, on conçoit que le perfectionnement dans le bétail serait chose sinon facile, du moins très rapide. Mais ainsi que nous l'avons vu, cette transmission sûre a pour première condition la constance de la race, et c'est pour communiquer aux améliorations ce caractère de fixité dont elle dépend, c'est pour en faire un attribut de race, qu'on cherche à les obtenir par sélection. Chaque transmission héréditaire, lorsqu'elle se produit, les fixe davantage et les rend plus propres à une transmission ultérieure ; et cela d'autant mieux que l'hérédité, dans ce cas, a pour puissant auxiliaire le concours des circonstances hygiéniques sous l'influence desquelles ces améliorations se sont développées primitivement, chez les animaux accouplés pour leur reproduction.

L'atavisme, en effet, n'a point de correctif plus puissant que ces circonstances hygiéniques, dont l'action s'exerce sur le produit de la conception, par l'intermédiaire de la mère en sens inverse de sa tendance ; de même qu'il n'a pas non plus, pour se produire, de conditions meilleures que la sollicitation, pour ainsi dire, d'un milieu favorable à son action. Ce qui s'observe chaque jour dans les opérations de croisement entreprises chez nous d'une façon si peu judicieuse, fournit la preuve bien palpable de cette vérité. Il n'y a, pour

s'en assurer, qu'à comparer les résultats obtenus dans les localités où la culture est avancée, avec ceux qui se produisent au milieu des contrées stationnaires, où l'hygiène n'a subi aucune amélioration. Là, les produits tiennent ordinairement plus ou moins des caractères du père qui est l'agent du perfectionnement cherché ; ici, au contraire, le métissage ramène infailliblement et promptement les produits à ceux de la mère, quelque soin que l'on mette aux accouplements. Il n'y a pas à se méprendre sur la signification de ces faits incontestables.

Cela montre que la sélection pose à l'éleveur un problème complexe, et dont la principale donnée n'est pas le choix des reproducteurs, dès qu'il s'agit d'autre chose que de conserver une race véritable, constante et bien fixée, dans les conditions naturelles où elle s'est formée. Dans ce dernier cas, tout se borne à ce qu'on appelle la reproduction de la race par elle-même. La sélection consiste alors uniquement à rechercher, pour faire des pères et des mères, les individus les mieux conformés et les plus aptes aux services qui sont la destination de leur race. C'est ce qu'il convient de faire pour nos bonnes races chevalines de trait, et c'est ce que se proposent les éleveurs éclairés de la Beauce et du Perche, pour la conservation de leurs excellents chevaux percherons, menacés par des croisements inintelligents. Ici se trouvent réunies en grande partie, dans les conditions naturelles de l'élevage, les influences qui maintiennent chez les individus les caractères propres à la race. Les causes de dégénérescence sont accidentelles, et tiennent à des circonstances uniquement dépendantes de la génération.

C'est en ce sens seulement qu'on a pu considérer la sélection comme l'équivalent de l'appareillement, qui avait toutefois une autre signification dans l'ancienne zootechnie. Les idées de Cline, de lord Spencer, de MM. Huzard, Magne, Gayot, sur l'appareillement, l'appariement, l'appatronnement, doivent être abandonnés, ainsi que ces mots, qui ont le tort de désigner différemment des choses identiques au fond. Inspirés par une conception incomplète des principes de l'amélioration des animaux, ces idées sont en contradiction avec la classification hiérarchique que nous avons établie, et elles ont pour résultat de compliquer et d'obscurcir ce qui, en leur absence, est simple et clair. Elles portent à raisonner comme si le produit de l'accouplement du mâle et de la femelle était un composé à proportions définies de l'un et de l'autre, une espèce chimique enfin. Dans le système des auteurs que je viens de citer, les défauts de l'un des reproducteurs se corrigent par les qualités de l'autre,

absolument comme les propriétés de l'acide sulfurique sont neutralisées par celles de la potasse ; on mesure la part d'influence exercée par chacun des procréateurs sur le produit de la fécondation, et on en disserte comme si cela obéissait à des règles qui nous fussent bien connues.

Ce sont là de pures conceptions de l'esprit. Si l'observation nous permet d'entrevoir quelques-unes des conditions de la loi d'hérédité, il s'en faut de beaucoup que nous soyons assez avancés sur ce point pour arriver à quelque chose de positif. La meilleure preuve que nous puissions donner de l'inalité parfaite de ces combinaisons en apparence savantes, sur le prétendu appareillement des reproducteurs, c'est que leurs partisans se refusent tous réciproquement de la manière la plus victorieuse : d'où il faut tirer cette conclusion nécessaire qu'il sont tous dans l'erreur. Ainsi en arrive-t-il toujours lorsqu'on raisonne en ne prenant pour base que des hypothèses, au lieu de s'en tenir à l'observation rigoureuse des faits.

Réduits à leur signification véritable, ceux-ci, dans la question qui nous occupe, conduisent à la sélection pure et simple, c'est-à-dire à la réunion, chez les individus qu'il s'agit d'élever à la dignité de conservateurs de la race, du plus grand nombre possible des qualités qui la distinguent. L'appareillement et toutes les nuances qu'on lui fait comporter, ne peuvent s'entendre que de l'accouplement de sujets capables de reproduire ces qualités, et par conséquent exempts de défauts essentiels. Ceux-ci obéissent, comme ces dernières, à la loi d'hérédité ; et quand même l'expérience ne l'aurait pas déjà mille fois démontré, on ne comprendrait point qu'en ce qui les concerne une influence du même ordre pût contre-balancer l'effet de cette loi.

Au seul point de vue donc de la conservation des races pures par voie de génération, ce qui domine la sélection, c'est le choix des deux reproducteurs d'après le même type, qui est celui de la race dans son état le plus parfait. Le résultat cherché ne peut être obtenu qu'à ce prix. Et s'il n'est pas possible d'atteindre tout à fait à ce type, il faut tendre sans cesse à s'en rapprocher.

Dans les idées qui dominent encore aujourd'hui l'esprit des éleveurs, l'influence du mâle sur les produits serait de beaucoup prépondérante. Certes, si l'on ne considère que l'étendue de son action, l'opinion est suffisamment justifiée ; car il est bien certain que cette influence s'exerce autant de fois que le mâle féconde de femelles, tandis que chacune de celles-ci n'agit que sur le fruit qu'elle a conçu. Mais si l'on ramène la question dans les limites où nous devons l'envisager en ce moment, cette opinion ne se soutient

plus. Il est bien certain, au contraire, que l'influence des deux procréateurs, pris individuellement, est au moins égale, et que s'il y a en réalité une prépondérance, elle est en faveur de la mère. Quant à la transmission des formes, l'observation semble établir que l'hérédité s'exerce indifféremment en faveur de l'un ou de l'autre, ce qui prouve apparemment que ses effets dépendent plus de l'état réciproque des reproducteurs que de leur sexe. En ce point comme en tant d'autres, on a formulé des règles absolues qui ne soutiennent pas un examen approfondi, parce qu'elles sont basées encore que sur des remarques insuffisantes, et surtout parce qu'elles sont inspirées par une doctrine arbitraire et préconçue. L'observation des espèces monogames, celle de l'espèce humaine, notamment, prouve à l'évidence que la transmission héréditaire des caractères extérieurs s'effectue aussi bien de la mère que du père, et réciproquement.

(A continué.)

L'altération des pommes de terre cultivées dans des terrains chaulés.

Un fait assez curieux a été constaté par la Société d'agriculture de l'Aude ; il consiste dans l'altération progressive et prolongée des tubercules à leur surface, lorsqu'on les cultive dans des terrains chaulés. Quelle est donc la cause de cette altération ?

M. Grulet, chimiste distingué, pense que ce phénomène se trouve tout naturellement expliqué par la façon dont la chaux agit sur les substances constitutives du sol. En effet, la chaux achève la décomposition des substances solubles renfermées dans l'humus ; elle détruit par suite la proportion des matières fertilisantes et accélère l'appauvrissement du sol. La première année, les pommes de terre dont la végétation est rendue encore plus puissante par l'abondance des sucres mis en circulation, ne ressentent qu'une influence favorable ; mais plus tard, la dégénérescence commence à se faire sentir et devient de plus en plus manifeste, absolument comme une épidémie prolongée qui s'attaque d'abord aux sujets altérés, mais qui atteint et emporte successivement les personnes les plus robustes et les mieux constituées.

M. Denille suppose que les résultats dont on se plaint tiennent peut-être à l'imperfection des procédés mis en usage pour le mélange de la chaux et des terres au lieu de mettre en pratique à cet effet le système habituellement employé, qui consiste à placer la chaux sur la terre, il pourrait être préférable de mélanger la chaux avec le fumier, d'incorporer ensuite dans le sol, après un délai plus ou moins long, l'espèce de compost résultant de ce mélange.

C'est avec raison que M. Grulet ne partage pas cette opinion. Le mélange simultané de la chaux avec le fumier et avec la terre, permet au sol de retenir, et aux plantes d'absorber, au fur et à mesure de sa formation, l'ammoniaque qui se dégage des fumiers en décomposition ; mais le fumier pur demeuré longtemps en contact avec la chaux, se trouve dépouillé de ses propriétés les plus essentielles, et l'on ne peut que déconseiller cette opération contraire à toutes les indications de la science et à l'intérêt des agriculteurs. Des compagnies se sont organisées, comme on le sait, pour l'exploitation de l'engrais humain. Après avoir opéré la solidification des matières fécales, à l'aide du carbonate de chaux, il devenait nécessaire de connaître la valeur fertilisante du mélange et les résultats de la combinaison. Des pesées très-exactes, faites à différentes époques, amenèrent à constater que la quantité d'ammoniaque contenue dans l'engrais ainsi conservé diminuait avec l'ancienneté des produits. La chaux perdait donc un affaiblissement dans les principes constitutifs de la matière primitive, et ce procédé dut être abandonné.

C'est là sans contredit un fait qu'il est impossible de révoquer en doute, et si, comme nous l'avons répété bien des fois, l'instruction agricole était plus largement répandue dans nos campagnes, de semblables discussions n'auraient pas lieu dans les sociétés d'agriculture.

M. Larobertie déclare qu'il est de science certaine que la chaux mise en contact avec toute matière végétale organisée en voie de développement, y produit une maladie cutanée. C'est ce qui arrive aux pommes de terre qui n'en sont exemptes la première année que par suite de l'influence produite par l'abondance de la fumure sur la chaux qu'elle absorbe et sur les tubercules qu'elle maintient dans un état de vigueur exceptionnelle.

M. Grulet dit que sans doute il en est ainsi de tous les caustiques, sels de potasse, sels de soude, sels ammoniacaux ; mais cette altération ne saurait rendre compte de l'altération qui se produit à la surface des pommes de terre dans les années qui suivent le chaulage, car l'action des caustiques n'a lieu qu'autant qu'ils sont suffisamment concentrés ; or, dans le cas dont il s'agit, la chaux, par sa combinaison avec le fumier, perd, dans le courant de la première année, la plus grande partie des principes qu'elle renferme, ce qui reste n'est plus qu'un sel inerte qui demeure sans action sur la récolte. Le savant chimiste persiste donc à penser que c'est à l'épuisement des ressources naturelles du sol qu'il faut attribuer l'altération superficielle dont les pommes de terre sont frappées.

La conclusion à tirer de ces faits c'est que, lorsqu'un terrain a été chaulé, il ne faut jamais craindre de le fumer largement, puisque la chaux contribue à mettre plus facilement à la disposition des plantes tous les éléments nutritifs contenus dans le sol et, que par suite, ces éléments nutritifs ne tardent pas à disparaître.

L. DE VAUGELAS.

La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 1^{ER} SEPT. 1871.

Pour le mois de Septembre.

Septembre nous arrive avec la belle perspective d'une abondante récolte. Les craintes que la sécheresse de l'été nous avait fait concevoir se sont entièrement dissipées, et nous croyons, qu'en somme, la récolte des grains, surtout du blé et des pois, sera cette année, très bonne et bien au-dessus de la moyenne. Nous devons donc remercier la Divine Providence d'avoir entendu et exaucé nos prières.

C'est le 11 de ce mois que s'ouvre à Québec l'exposition provinciale. Nous ne pouvons trop chaleureusement recommander à nos cultivateurs de se préparer et avancer leur ouvrage pour y assister, et s'il comprennent leurs intérêts, ils ne manqueront pas de se faire accompagner par un ou deux de leur fils. Il y a beaucoup à apprendre à ces expositions ; les connaissances qu'on en acquiert rendent un homme meilleur cultivateur, elles détournent de la tête d'un enfant la folle idée de désertir la ferme et la campagne pour aller s'établir derrière un comptoir à la ville ; elles lui font aimer son état par l'intérêt qui l'y attache de plus en plus ; elles l'animent de la noble et louable ambition de s'élever et de parvenir tout comme ceux dont il admire les produits agricoles, les instruments aratoires et les animaux exhibés.

Nous savons qu'il y a des hommes qui préféreraient que leurs fils n'auraient point de ces idées d'ambition, et qui seraient heureux de les voir croupir, comme eux, dans les ornières de la vieille routine ; mais nous sommes certains qu'après avoir visité l'exposition nos jeunes gens profiteront de ce qu'ils auront vu, ils en feront un sujet d'étude et de réflexion, et s'ap-

pliqueront avec ardeur à sortir de cette vilaine ornière, pour devenir des hommes de progrès, de parfaits cultivateurs, et par là de véritables amis du pays.

Dans ce mois, les opérations agricoles et surtout les ouvrages du dehors varient selon le temps ; s'il est humide, il faut en profiter pour commencer les labours, et détruire par le moyen de la herse, les mauvaises herbes, qui dans cette saison, croissent avec violence et abondance.

Pressez l'engrais de vos porcs. Ils engraisent plus facilement maintenant, et le lard se vend mieux de bonne heure qu'en hiver.

Rappelez vous que les grains moulus et échaudés, et les patates bouillies font au moins double profit ; car il y a une différence de 25 pour cent en faveur du grain moulu, et nous sommes persuadé qu'il existe la même différence en faveur du grain échaudé. Quelques poignées de charbon en poudre mélangé avec de la cendre et un peu de soufre fait un excellent tonique et un bon régulateur de l'appétit chez presque tous les animaux, principalement chez les cochons : il faut donc leur en donner souvent.

Couper du blé-d'inde, du trèfle ou des lentilles en vert pour vos vaches ;

Si vous les laissez tarir, les meilleurs pâturages d'automne leur profiteront moins.

Fauchez partout vos chardons et les mauvaises herbes ; la saison est favorable pour augmenter les tas de fumier et les composts en y ajoutant toute espèce de matières végétales-mauvaises herbes, chaumes de patates, jonc, &c. Ne vous servez pas d'herbes dont les graines sont mûres ou à peu près, placez alternativement une couche d'herbes et une couche de fumier animal, ou encore, étendez une mince couche d'herbes et soupoudrez-la bien partout de chaux ou de cendres ; si vous pouvez arroser la masse de jus de fumier, ce n'en sera que mieux.

Entretenez bien vos chemins, arrondissez-les, et égouttez-les parfaitement. S'il sont glaiseux, couvrez-les de quelques pouces de sable.

Liez votre sarrasin en le coupant, et mêtez ces petites gerbes qui doivent être liées par la tête et dont vous étendez le pied ; le sarrasin ainsi recolté s'égraine moins, se bat mieux et la paille devient excellente.

Si vous avez quelques loirs, labourez, hersez et nettoyez au moins une pièce parfaitement, si vous l'engraissez après l'avoir ameublie, vous ferez d'une mauvaise pièce une des meilleures sur votre terre.

Si vous êtes pour faire du drainage, rappelez-vous qu'un habile fossoyeur ne creuse ses fossés que très étroits ; qu'ils n'y a que que les maladroits qui font de larges fossés : qu'un fossé de 3 pieds de profondeur ne devrait avoir plus de 14 pouces de gueule, et un fossé de 4 pieds de profondeur (ce qui est préférable pour les tuiles communes) ne devrait avoir plus de 16 à 17 pouces de gueule.

Du classement des volailles aux Expositions.

La classification des volailles aux expositions est un sujet qui mérite, de la part des comités et de ceux qui en sont spécialement chargés, plus d'attention qu'on ne lui en porte généralement. On suit toujours la vieille habitude de n'accorder des prix qu'aux couples et aux trios de volailles de différentes variétés jugées dignes de figurer dans une classe séparée, sans tenir compte des intérêts d'un grand nombre d'éleveurs et d'exposants. Prenons d'abord le cas de l'exposant.

Combien y en a-t-il qui n'ont qu'un seul oiseau digne d'être exhibé,—une vraie beauté sous tous les rapports—et qui ne peuvent trouver dans leur basse-cour de quoi l'accoupler convenablement et courir la chance de ramporter un prix. Tel peut avoir un coq presque parfait tel autre peut avoir une poule, une beauté parfaite, lesquels, pris séparément, forment un échantillon supérieur de la race, mais qui placés dans la même cage, auraient peu ou point de chance de rapporter de prix dans le cas d'une forte compétition, ou d'un jugement un peu sévère, uniquement parce qu'il y aurait diversité dans la nuance des couleurs, différence dans les marques, &c. Ensuite, il y a des éleveurs qui se rendent aux exhibitions dans l'intention de se procurer un coq seul ou une poule afin de mêler et rafraîchir le sang, et qui ne peuvent le faire à moins d'acheter à un prix extravagant tout le contenu de la cage, ce qui n'est guère possible, la plupart du temps. N'y

eut-il que ces raisons, mais il y en a d'autres comme on le verra à l'instant, elles suffiraient pour faire dévier de la coutume observée dans la classification des volailles d'exposition, et pour justifier l'établissement de classes particulières pour des volailles qui seraient exhibées seules, et non en paires ou en trios.

A Birmingham où l'Exposition de volailles est en tête de toutes celles du genre en Angleterre, au lieu d'offrir des prix pour des couples et des trios, comme la chose se fait en Canada, on divise les classes de manière à n'admettre que des oiseaux séparés. Dans les grosses races ainsi que dans les races en faveur, on établit des classes séparées pour les *coqs âgés de plus d'un an, les jeunes coqs, les poules, et les poulettes* ; et là où l'on juge qu'il est nécessaire de réunir deux classes ensemble, comme les hamburgs et les polonais, on ne comprends que les poules et les poulettes ; et non en plaçant dans la même cage des coqs et des poules. On peut alléguer, qu'un pareil arrangement augmenterait de beaucoup les travaux du comité, et exigerait un surcroît de dépenses, sans rapporter d'équivalent pécuniaire. Nous ne sommes pas de cet avis. En Canada et aux Etats-Unis les exposants fournissent eux-mêmes les cages pour les volailles. En continuant à l'avenir le même arrangement, les exposants dans ces classes additionnelles fourniraient à leurs dépens les cages dont ils auraient besoin, et les comités respectifs n'auraient à fournir qu'un local un peu plus grand, ce qui, certes, ne leur serait pas une si forte charge !

Ensuite vient la question, et peut-être la plus importante à considérer, celle de la liste des prix, laquelle, par l'arrangement proposé se trouverait considérablement augmentée. Mais que l'on remarque, qu'en ayant des classes séparées pour des volailles seules, on réaliserait un plus fort montant en raison du plus grand nombre d'entrées qui seraient faites. Il ne serait pas nécessaire non plus d'offrir pour le 1er et le 2nd prix une somme aussi élevée que celle offerte pour les couples et les trios. De cette manière, on pourrait faire l'équilibre de la liste des prix.

Un autre point qu'il reste à décider, est celui de savoir à quelle variété

on devrait allouer une classe séparée, et quelle variété ne devrait pas en avoir ; cette question serait décidée par l'appui, le support qu'aurait reçu chaque classe aux précédentes expositions, et cet appui servirait de règle aux listes subséquentes. En d'autres termes, lorsque le nombre d'entrées dans une classe particulière, diminuerait d'une manière décisive, on la rayerait et on la rangerait dans la classe de *toute variété* ; tandis que d'un autre côté, toute race de volailles, antérieurement exhibée seulement dans la classe *toute variété*, dont le nombre d'entrées dans cette dernière classe indiquerait un accroît de popularité, en même temps que le nombre d'entrées justifierait le surplus des déboursés dans les prix décernés, cette race dirions-nous, entrerait dans la classe séparée dans le catalogue des prix.

C'est par ce moyen que plusieurs de nos races asiatiques sont sorties d'une insignifiance comparative pour devenir à la mode dans les principales expositions de l'Angleterre et de l'Ecosse. Nous faisons plus particulièrement allusion aux Brahmas et aux Cochin chinois ; tandis que d'autres ont perdu leur prestige, comme par exemple, les Malais, les Polonais, etc. Il n'y a pas de signe plus certain de la valeur et des mérites d'une volaille, que l'estime et le cas qu'en fait le public, et il en donne la preuve par le nombre d'entrées faites aux expositions.

Nous espérons donc, qu'avant longtemps, le Conseil et les sociétés d'agriculture, ainsi que tous ceux qui sont chargés des expositions, verront qu'il est nécessaire et désirable de changer la façon actuelle de préparer les listes des prix ; et qu'au lieu de classes pour les couples et les trios de volailles, nous n'aurons plus que des classes pour les oiseaux séparés, c'est-à-dire seuls.

IMMIGRATION BELGE. } Le mouvement
} d'immigration
belge dont nous avons dit un mot paraît être fort important. M. Barnard, l'agent du gouvernement, déploie une activité sans pareille et tout fait croire que la mission difficile dont il s'est chargé va avoir les plus satisfaisants résultats pour le pays. Il est activement secondé par M. Richard Berns, l'agent de la compagnie Allan, et qui prend un vif intérêt aux besoins de cette province. Ce monsieur a poussé le bon vouloir jusqu'à traduire en Allemand

la brochure officielle publiée par le gouvernement afin de la répandre dans les provinces rhénanes.

Les vœux émis par un certain nombre de nos confrères vont se réaliser, car on nous apprend qu'un grand nombre d'Alsaciens et de Lorrains vont bientôt venir s'établir dans la province. Ces bonnes nouvelles, jointes à celles que nous possédons sur le retour d'un nombre considérable de compatriotes émigrés aux Etats-Unis seront, nous n'en doutons pas, reçues avec plaisir. Le gouvernement de Québec fait de son côté tous ses efforts pour faire affluer ici l'immigration et la conduite patriotique qui l'anime lui vaudra les remerciements de toute la population.

M. Berns a écrit au sujet de l'immigration belge une lettre dont les autorités feront sans doute leur profit et qui a été adressée à M. Siméon Lesage, l'assistant dévoué de l'Hon. M. Archambault. Nous croyons devoir la reproduire :

Anvers, le 23 juillet 1871.

Monsieur Siméon Lesage, Assist.-Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec.

J'ai l'avantage de vous faire connaître que le samedi, 5 août, j'expédierai pour la Province de Québec une vingtaine d'émigrants Belges, que je viens par la présente recommander tout spécialement à votre bienveillance. Toutes ces familles, Monsieur, viennent de localités où se prépare une grande immigration, et arrivées à Québec, elles ne manqueront pas d'écrire à leurs amis et leurs compatriotes, les plus petits détails sur le Canada, et vous comprendrez très-bien, Monsieur, quels fruits peuvent nous rapporter pour l'émigration future toutes leurs observations.

Persuadé que vous voudrez bien leur accorder votre protection et vos bons conseils dans leurs entreprises, j'ai l'honneur, Monsieur, de vous présenter mes salutations distinguées.

(Signé), RICHARD BERNs,
Agent général de l'Allan Line.

Les immigrants belges seront particulièrement bienvenus dans notre province. Professant la religion et parlant la langue de la grande majorité des habitants ils ne pourront manquer de s'acclimater promptement dans le nouveau milieu où ils vont se trouver.

La population belge est extrêmement condensée, son territoire est morcelé plus encore qu'en France peut-être, cependant la richesse de son sol, la culture perfectionnée qu'elle a su adopter et le génie des affaires dont elle est douée à un degré peu commun, lui ont toujours assuré une grande supériorité industrielle et agricole. Les belges cultivent surtout le lin, le chanvre, le houblon, la garance, le tabac, des grains et des légumes de toute espèce. Ils ont su assez bien faire produire leur agriculture qu'elle est devenue pour eux une source intarissable de richesses. On a appelé avec raison leur pays, un véritable jardin, tant

il est cultivé avec art. Dans une brochure publiée par le gouvernement canadien, il y a quelques années, l'agriculture flamande faisait l'objet d'une belle étude et était citée comme exemple aux cultivateurs canadiens. L'industrie belge est aussi très avancée et les manufactures de ce pays ne le cèdent à celles d'aucun peuple qu'il s'agisse du bas prix ou de la beauté, pour leurs draps, leurs produits métalliques, leurs toiles et leurs dentelles. Ajoutons que la canalisation du pays est parfaite et qu'il y a un magnifique réseau de chemins de fer. Un écrivain a dit qu'il ne manquait à la Belgique qu'une marine et une colonie pour n'avoir rien à envier à personne.

L'éducation agricole de nos populations rurales laisse, on le sait, beaucoup à désirer. L'agriculture progresse sans doute, les machines commencent à se répandre par toute la province et nous sommes à l'aurore d'un beau mouvement, mais il y a encore énormément à faire. Les préjugés et l'esprit routinier sont les plus grands ennemis que nous ayons à combattre, car ils sont fort enracinés. Si les belges émigrent en nombre considérable, leur exemple fera sans doute beaucoup pour améliorer l'agriculture, surtout s'ils sont disséminés dans nos campagnes. L'exemple des écossais a déjà contribué à l'avancement de l'agriculture, mais les belges à cause de leur affinité de langage et de religion, qui les porte davantage vers nos compatriotes, feront incontestablement plus. Il ne tient qu'à notre population de seconder l'œuvre du gouvernement en faisant aux immigrants l'accueil empressé qu'ils sont en droit d'attendre. Si le premier groupe de colons belges réussit dans ses efforts, il n'y a pas de doute que leur succès donnera une impulsion considérable à l'immigration belge. Si les nouveaux arrivants font au contraire fiasco, ils se dirigeront probablement vers l'ouest des Etats-Unis et leurs compatriotes, décidés à tenter fortune sur ce continent, suivront inévitablement la même feuille de route.

Nous nous chagrignons, lorsque nous voyons tous les printemps bon nombre d'habitants vendre leurs plus beaux veaux au boucher, parce que celui-ci leur en offre 80 centins ou une piastre de plus, et se contenter d'élever les plus chétifs. Ils pensent, les bons gens, que c'est un marché très profitable. Mais ils se trompent lourdement, car si, au lieu de vendre leurs plus beaux veaux, ils les avaient gardés jusqu'à l'âge où ces animaux auraient donné du lait, les 80 centins ou la piastre qu'ils ont cru gagner, se seraient élevés à \$25 ou \$30.

Un article de grand mérite.

Le Liniment Anodin de Johnson pour usage interne et externe.

Tous les éleveurs devraient savoir que les poulains ont besoin, depuis le moment de leur naissance, jusqu'à ce qu'ils aient fini de profiter, d'une nourriture contenant en abondance des principes azotés, tels que l'avoine, le blé-d'inde, etc., autrement ces poulains n'acquiescent pas la force, la symétrie, et les capacités que les composés, azotés leur donneront.

Nous voyons par le *London Mark Lane Express* que M. Cochrane, de Compton, a acheté en Angleterre pendant la saison actuelle, environ une vingtaine de vaches et de taures Durham, plusieurs jeunes taureaux qui promettent beaucoup, deux Clyde, deux étalons Suffolk, un petit lot des plus beaux Berkshires et des moutons Cotswold et Devonshire.

Parmi les vaches achetées se trouvent.

Cherub de lord Sudeley,
Duchesse d'Oxford du Révd. Bruce Kennard.
Belinda d'Oxford de C. Burnett.
Nellie Booth des MM. Garne.
Duchesse Royale 2de. de C. A Barnes.

Pendant qu'il était en Angleterre, M. Cochrane a vendu, à des prix énormes, à Lord Dunmore, cinq taures de la ligne Oxford et de *Red Rose*. Ce sont : La 8ième Pucelle d'Oxford et son veau, pour la somme de \$4000.

Easterday et son veau pour \$5750.
Grace 2de. pour \$1250.

Ces animaux, ainsi que les deux taures Duchesse déjà vendues au même Lord Dunmore, seront expédiées et traverseront l'Atlantique dans le cours du mois d'Octobre.

La Duchesse 97e a donné un nouveau veau mâle, qui a été vendu 1000 guinées, ou \$5000.

Lord Dunmore dit que le prix exacte, du jeune taureau *Duc de Hilyurst*, qu'il a acheté de M. Cochrane, est de £863 18. 3. sterling ou \$4069.97, en argent de notre Province, le susdit taureau livré à Liverpool.

Industrie

M Vail, de Dunham, manufacturé chaque jour, à sa fromagerie, le lait de 250 vaches, ou 4,000 lbs, en fromage. Il en fabrique de 6 à 9 meules tous les jours, chacune pesant de 50 à 60 livres. M. Martin du même lieu, fabrique en fromage environ 75,000 lbs de lait par semaine. Ce lait provient de 600 vaches. M. Fuax, de Farnham, en fabrique 42,000 lbs, provenant de 350 vaches. Kennedy du même lieu, dont la fromagerie ne lui a coûté que \$1,200, en fabrique vingt meules par semaine, chacune pesant environ 65 lbs. Qu'on dise maintenant qu'il n'y a pas d'industrie dans notre Province surtout dans les cantons de l'Est-Pionnier.

La chaux peut-elle détruire l'oseille ?

Pas toujours et pas partout. La théorie est que l'oseille croissant naturellement dans les sols aigres, et la chaux ayant l'effet d'adoucir la terre, cette peste disparaîtra. Nous savons que l'oseille pousse le plus souvent dans un sol aigre, mais nous savons aussi qu'elle apparaît dans presque tous les sols qu'on n'a pas cultivés depuis quelque temps. Nous savons encore que la chaux ne la détruit pas toujours ; car dans plusieurs cas où on s'est généralement servi de la chaux on en a presque pas reçu d'effet. Ceux de nos cultivateurs qui ont quelque expérience sur cette question nous obligeront beaucoup, en nous la communiquant dans les colonnes de *La Semaine*. Toutes ces matières peuvent être de quelque avantage au cultivateur pratique, et devraient être connues de tout le monde agricole.

Le 24 août dernier, il y a eu à Chicago une convention composée de tous les présidents des collèges d'agriculture et autres personnes, tant des Etats-Unis que des provinces britanniques, qui sont intéressés au progrès de l'agriculture. Le but de cette assemblée était d'adopter les moyens les plus efficaces à l'avancement de l'agriculture.

Il y a eu à Québec au Parlement la semaine dernière une réunion du comité du Conseil d'Agriculture et du Bureau des arts et manufactures. Etaient présents : M. H. G. Joly, président du Conseil d'Agriculture ; M. A. A. C. Larivière, président du bureau des arts et manufactures ; MM. I. M. Massue, Alex. Somerville et Deblois, membres du comité, et M. Georges Leclère, secrétaire. Il a été résolu de tenir une exposition horticole en même temps que l'exposition agricole et industrielle. Une somme de \$300 a été votée pour les prix. On doit ériger une vaste tente pour l'exposition horticole. Le secrétaire a déclaré que déjà le nombre des entrées atteignaient un chiffre considérable, et que les animaux qui figurent à l'exposition seront supérieurs à tout ce qui a été vu jusqu'ici en cette province.

AVOINE—Un M. Wright, du township de London, a semé de l'avoine noire dont le rendement a été extraordinaire. En moyenne, chaque grain a donné naissance à douze tiges, chacune desquelles porte généralement 120 grains, de sorte qu'un seul grain en a produit près de 1,500. Le rendement entier d'une pareille récolte serait d'au moins 100 minots par arpent.

LES PUNAISES A PATATES.—M. Antoine Biron, cultivateur intelligent de Stoke, près de cette ville, emploie contre ce fléau le remède suivant, depuis plusieurs années, avec le plus grand succès : il sème du sel en abondance sur ses patates. Il le répand aussitôt après la pluie, ou le soir, lorsqu'il y a un peu de rosée. Le sel est, du reste, un excellent engrais, et vaut à la terre plus que ce qu'il coûte.

Un autre remède mentionné par un journal de l'Ouest : On prend un mélange de deux pleines cuillères à thé de thérébentine et d'un gallon et une pinte de plâtre ou de cendre, et on répand le tout sur les patates. Ce remède démoralise les punaises. Une application suffit ordinairement, mais s'il pleut peu après, on la répète. Les résultats sont magnifiques. Cultivateurs, essayez. N'attendez pas les dégâts pour appliquer le remède.

EXPOSITION—Les exposants pour la prochaine exposition agricole et industrielle s'empressent de donner leurs noms. Ils s'en présentent peu de Montréal. Quant à l'exposition horticole, elle n'aura pas lieu si les propriétaires de jardins ne répondent pas avant peu au généreux appel du conseil agricole. Nous espérons qu'ils vont se hâter de se réunir afin d'organiser cette exposition qui constituerait un attrait de plus.—*Journal de Québec*.

Analyse du Blé-d'Inde.

A part du tabac, il n'y a pas de plante qui demande autant de potasse et de phosphates que le blé-d'inde. Voici l'analyse des cendres du grain et des tiges de blé-d'inde, fournie par le Professeur Johnston des Etats-Unis.

ANALYSE DU BLÉ-D'INDE.		tiges. grain.	
Potasse.....	36	}	325
Soude.....	286		
Chaux.....	83		14
Magnésie.....	66		102
Oxide de chaux.....	08		03
Acide phosphorique.....	171		449
Acide sulphurique.....	07		28
Chlore.....	15		102
Silice.....	270		14
Total.....	1012		337

On voit donc par cette analyse, que de tous les éléments du sol, ce sont la potasse, la soude et la silice dont la terre destinée à la culture du blé-d'inde, a plus besoin ; les phosphates venant ensuite. Moins il y a dans le sol de ces éléments, plus petit est le rendement de la récolte. Il suit de ces analyses, que les meilleurs engrais du blé-d'inde sont : 1o la cendre de bois non-lessivée, ou ses équivalents dans la potasse et la soude du commerce ; 2o le phosphate de chaux, pris soit dans la poudre des

os, ou dans les super-phosphates du commerce.

La silice, que les tiges de blé-d'inde contiennent en si grande quantité, provient du sol, ce sont l'action chimique de la soude sur le sable, ainsi que d'autres agents du sol et de l'atmosphère qui transforment la silice à l'état soluble.

Le soufre comme remède contre les poux des poules.

On peut prévenir les poux chez les poulets par le moyen du soufre en poudre. Lorsqu'une poule couve et qu'elle est bien établie sur son nid on profite de l'instant qu'elle est levée, pour soupoudrer de soufre les œufs et la paille du nid puis on en soupoudre également la poule elle-même en relevant les plumes, les ailes et en mettant du soufre sur la peau. Par ce moyen on sera certain, qu'une fois éclos les petits seront exempts de cette vermine. Une seule application suffira.

Etalon importé.

La Société d'Agriculture du comté d'Hochelaga a fait venir d'Angleterre, par les soins de M. H. Cochrane, un cheval de trait anglais. Il pèse 1700 lbs et est âgé de cinq ans ; il est de couleur gris-fer avec la crinière et la queue noires. On dit que c'est le meilleur cheval de cette classe qui ait jamais été importé en Canada. Il est maintenant à l'étable de M. Henderson, Petite Côte. Ce cheval a été acheté par souscription.

Il n'y a plus que quelques billets à disposer pour le service de ce cheval pendant la prochaine saison.

Société de colonisation.

Le 15 Aout, MM. Brousseau et Larue, les députés de Portneuf, sont partis de la Pointe-aux-Trembles, en compagnie de plusieurs membres du clergé, et d'un bon nombre des principaux citoyens du comté, pour aller à St. Ubalde, contempler de leurs yeux les résultats obtenus par la Société de colonisation du comté de Portneuf.

Les visiteurs, qui sont pour la plupart des directeurs de la société, ont examiné l'étendue des terres défrichées, leur culture, les travaux accomplis, les récoltes, en un mot tout ce qui peut indiquer le plus ou moins d'effort faits par les colons, et accordé des prix à ceux qu'ils ont jugé les plus laborieux. Ces prix consistaient, paraît-il, en grains, foin, etc., ou en objets utiles à des cultivateurs qui commencent à ouvrir des terres, et ils ne seront distribués que le printemps prochain.

Evidemment la société de colonisation de Portneuf ne reste pas les bras croisés. Sans faire beaucoup de bruit, elle agit, car elle a pour principe, que les actes valent mieux que les paroles. C'est un exemple que l'on ne peut trop mettre au grand jour, et que l'on devrait se hâter d'imprimer.—*Echo de Lévis.*

Nourriture des plantes.

Un cultivateur ne peut espérer parvenir au succès dans sa carrière s'il ne sait se servir d'une manière judicieuse, du nitronège, de la potasse et de l'acide phosphorique. Toutes les plantes qu'il cultive, tous les produits (soit du règne végétal ou du règne animal) qu'il vend, en contiennent. Quelque riche que soit sa terre, il ne peut lui conserver longtemps sa fertilité, s'il lui enlève constamment ces substances sans lui rien donner en compensation. S'il ne lui fournit ces substances, elle s'épuisera certainement 1000 lbs de blé contiennent 23 livres de nitrogène ; la même quantité l'avoine en contient 23 ; de pois 42 ; de patate 15 ; de trèfle rouge, 21.

Dans 1000 lbs de blé il y a 237 livres de potasse ; dans la même quantité de blé-d'inde il y en a 250 lbs ; d'avoine 123 ; de patates 515 ; de trèfle 161. Dans le blé il y a 498 lbs d'acide phosphorique ; dans la même quantité de blé-d'inde, 501 lbs ; d'avoine, 149 ; de patates, 113 ; de trèfle, 63 lbs.

Du changement de couleur dans les fleurs.

Le *Mirror of Science* dit qu'il est à sa connaissance qu'une primevère jaunée, donne des fleurs d'un beau pourpre, lorsqu'elle est plantée dans de la terre riche. Il dit encore que le charbon de bois donne plus d'éclat aux couleurs des Dahlias, des Roses et des Pétunias. Nous savons nous-même que le carbonate de soude rougit les jacinthes roses, et que le phosphate de soude change la couleur de beaucoup de plantes.

Pilules purgatives de Parson.

Meilleur remède pour les familles. *Cavalry Condition Powders* de Sheridan pour chevaux.

Erreurs populaires.

Penser que plus un homme mange, plus il deviendra gras et robuste.

Croire qu'un enfant apprendra d'autant plus vite qu'il sera un plus grand nombre d'heures à l'étude.

Conclure du fait que l'exercice est salubre, qu'il produira plus de bien s'il est plus violent.

S'imaginer que chacune des heures que nous enlevons au sommeil est une heure de gagnée.

Présumer que la plus petite chambre de la maison est toujours assez grande pour y coucher.

Supposer que tout remède qui produit du soulagement sur le coup est favorable au corps, sans avoir égard à ses effets subséquents

Manger sans appétit, ou continuer de le faire après que l'appétit a été satisfait, et simplement pour contenter ses goûts.

Faire un bon souper à cause du plaisir que l'on éprouve pendant le court espace de temps qu'il dure, au risque de passer toute une nuit à peu près sans sommeil et de se lever brisé le matin.

Du sel aux vaches laitières.

On rencontre encore quelques individus assez entêtés pour prétendre que la consommation du sel soit par les hommes soit par les animaux est tout-à-fait inutile ; mais leur nombre est si petit, que leurs prétensions ont peu d'importance lorsqu'on les compare aux expériences du plus grand nombre, et au puissant argument que nous fournit l'instinct du goût. L'appétit naturel pour le sel, que l'on rencontre chez l'homme et chez certaines espèces d'animaux sauvages comme domestiques, est un des arguments les plus concluants en faveur de la nécessité de son usage ; la seule question est de savoir, quand et comment on doit s'en servir ?—Le sel est un des éléments constants du sang. Le chlore qu'il contient sert à la formation du jus gastrique et la soude forme une grande partie de la bile et des sécrétions. Le corps qui en perd constamment et régulièrement, doit par conséquent en recevoir de la même manière. Mais il n'est pas nécessaire d'en fournir aux animaux en tout temps et à doses égales : et puis, lorsqu'ils en ont besoin est-il nécessaire de toujours leur donner les mêmes quantités ? Le veau qui tête ne sent pas d'appétit pour le sel, et il n'a pas de raison pour en faire usage : le lait qu'il consomme lui en fournit à son besoin. Mais après qu'il est sevré et qu'il vit principalement d'herbe, celles-ci ne contiennent pas de sel en quantité suffisante.

Ainsi les vaches perdent leur appétit vorace pour le sel, lorsqu'elles sont nourries de racines, ou de foin, ou de paille, parceque sous des circonstances ordinaires, ces substances contiennent à peu près, sinon tout le sel nécessaire à leurs besoins. Mais comme la jeune herbe contient du sel en bien plus petite proportion, les animaux éprouvent par conséquent un plus fort appétit pour ce minéral. Les vaches laitières en ont plus besoin que le reste du troupeau. Le lait contient plus des éléments du sel que la nourriture qu'elles consom-

ment, surtout quand c'est de l'herbe jeune et tendre, de là l'obligation de leur en fournir plus dans ces temps-là, etc. Lorsque les vaches laitières sont nourries d'herbes, sans recevoir en même temps, la rotation de sel dont elles ont besoin, le lait ne tarde pas à se détériorer pour les fins du beurre et du fromage. Le caillé de ce lait diminue en quantité, il est moins ferme et paraît imparfaitement formé, et le petit lait coule plus aisément en travaillant, que lorsque les vaches ont reçu du sel d'une manière judicieuse, ce qui démontre que lorsque le lait manque de sel, il est imparfaitement formé. Ce lait ne fait pas plus de beurre que de fromage. Le beurre prend une apparence de graisse, comme s'il avait été trop brassé, et ne se fait pas aussi également et aussi aisément que lorsqu'il est fait avec d'autre lait.

Par des expériences qui ont été faites dans le mois de Juin de l'année dernière pour s'assurer des effets qu'auraient sur le lait des vaches privées de sel, on a constaté qu'au bout de trois jours, le lait avait perdu trois par cent de sa qualité, et sept par cent au bout de cinq jours. Les mêmes expériences faites plus tard dans la saison ont produit moins de différence.

Puisque les vaches et les autres animaux n'éprouvent pas toujours le même besoin de sel, le moyen le plus sûr d'en régler l'usage, c'est de toujours en tenir dans un endroit sec et propre et leur en laisser prendre *ad libitum*, à leur goût. Lorsqu'on a l'habitude de traire les vaches à l'étable, une bonne manière est de tenir constamment du sel en avant de leur appartement afin qu'elles puissent en manger à chaque traite, à leur désir. Lorsqu'elles donneront une grande abondance de lait, elles ne manqueront pas d'en manger un peu chaque fois qu'elles seront traitées. Il y a des cultivateurs qui donnent du sel à leurs vaches régulièrement deux fois par semaine, d'autres une fois par semaine mais il vaut mieux leur en donner d'une manière régulière, surtout lorsque les intervalles d'abstinence sont un peu long. Si l'on en donne une fois par semaine, cela pourra suffire à la fin de l'été ; si, en aucun temps, on en donne aux bêtes deux fois par semaine elles s'en trouvent toujours bien, et n'en éprouvent jamais de mauvais effets ; mais, si dans le mois de Juin et de Juillet, lorsque l'herbe est tendre et fraîche, on donne aux vaches du sel deux fois par jour, ou à leur volonté, elles rendront un peu plus de lait et de meilleure qualité.

Lorsque les vaches en ont été très longtemps privées, elles ont pour le sel un appétit vorace, il est alors très prudent de régler la quantité qu'on leur donne, autrement elles en mangeront trop. L'excès est aussi préju-

diciable que l'abstinence : et au lieu d'être une nourriture il devient alors un irritant, dérange la santé de l'animal, diminue et fait tort à la qualité du lait. On a vu des vaches, qui, après avoir été longtemps privées de sel en ont reçu en trop grande quantité à la fois, puis privées de nouveau, et dont le lait a été détérioré pendant le reste de la saison. Un pareil traitement peut devenir une cause excitante d'avortement. On ne doit pas non plus forcer en aucun temps, les vaches à manger plus de sel que ce qui est dans le moment nécessaire, car il donnera tout à la fois et leur santé et leur lait. Le cultivateur qui veille au bien-être de son troupeau, aura donc le soin de lui fournir du sel tout aussi régulièrement qu'il lui fournit d'autre nourriture.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de m'adresser à vous et au nombreux public qui lit votre journal si utile et si pratique, afin de savoir s'ils se trouvent en Canada des hommes spéciaux qui s'occupent du drainage des terres, qui en font leur métier et entreprennent ces ouvrages si importants. Si vous en connaissez, ou si quelqu'un professant ce métier, s'adressait à vous à cette fin, je vous serais reconnaissant si vous le mettiez en correspondance avec moi.

La profession d'ingénieur agricole mériterait certainement plus d'attention de la part de nos jeunes gens. La position qu'occuperait cette branche du génie serait très honorable et lucrative. Elle concourrait à doubler les produits de nos terres par les travaux de son art, tels que drainage, dessèchement, irrigations, assainissement général des champs. Ces travaux bien faits assurent à une terre des semencements très printaniers et des récoltes hâtives, inutile de l'affirmer : aussi un homme qui en ferait son œuvre recevrait les bénédictions des cultivateurs intelligents sans tarder à recevoir d'eux quelque chose de plus positif. Je ne sais si dans les collèges agricoles on en fait une étude spéciale, et par là, j'entends de tout ce qui concourt à ce but, c'est-à-dire arpentage et nivellement, géologie et étude de l'hydraulique agricole ; je le crois mais on ne saurait trop louer ceux qui le font et blâmer ceux qui négligeraient cette partie essentielle de l'agronomie.

Si ces quelques lignes publiées à votre discrétion dans la *Semaine* pouvaient inspirer à quelques jeunes gens l'idée de rendre pratiques ces quelques suggestions je serais très flatté

et croirais avoir rendu un véritable service à la cause de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être,

Cher Monsieur,
Un de vos très humbles

ABONNÉS.

Cantons de l'Est, 4 Septembre 1871.

Les juges pour l'examen des fermes le mieux tenues, dans le comté de Nicolet, étaient MM. D. Dufresne et Ol. Gouin de Trois-Rivières, et M. Massicotte, de Champlain.

Les prix ont été décernés comme suit :

1er prix,	MM. L. Leblanc, Bécancour
2e "	L. Girard, "
3e "	A. McDonald, "
4e "	C. Bourgeois, St. Grégoire.
5e "	Trottier, St. Pierre-les-Becquets.

On s'accorde généralement à considérer le comté de Nicolet comme un des plus avancés dans l'amélioration de la culture.

Comté de Beauharnois.

CONCOURS DES FERMES BIEN TENUES, DES GRAINS SUR PIED ET DES PLANTES SARCLÉES.

Fermes.

1o	La ferme de 60 arpens, en culture.
1er Prix.	David Benning.....\$32.00
2e do	Thomas Watson..... 25.00
3e do	J. G. Cowley 18.00
4e do	Hugh Symons..... 12.00
2o	La ferme de 20 arpens, mais pas plus de 60.
1er Prix	Jean-Bte. Laberge, fils de Frs.....\$26.00
3e do	William Young..... 12.00

Grains sur pied.

1o	Les 4 meilleurs arpens de Prairie.
1er Prix.	Thomas Watson.....\$5.00
2e do	Jos. Lebeuf..... 4.00
3e do	James Hunter, père..... 3.00
4e do	Jos. Sauvé..... 2.00
2o	Les meilleurs arpens de blé.
1er Prix.	J. G. Cowley\$6.00
2e do	Augustin Poirier..... 5.00
3e do	Cyrille Labelle..... 4.00
4e do	William Gardner..... 3.00
3o	Les 4 meilleurs arpens d'orge à 2 rangs.
1er Prix.	William Sangster.....\$5.00
2e do	David Benning..... 4.00
3e do	Ignace Bonhomme..... 3.00
4e do	James Hunter, père..... 2.00
4o	Les 4 meilleurs arpens d'orge à 4 rangs.
1er Prix	Cyrille Labelle.....\$5.00
2e do	Bonav. Vinette.....\$4.00
3e do	Moïse Poissant..... 3.00
4e do	James Beauvais..... 2.00
5o	Les meilleurs arpens de pois blancs.
1er. Prix.	Jos. Sauvé.....\$5.00

2e do	Edouard Tremblay..... 4.00
3e do	Jean-Bte. Sauvé..... 3.00
4e do	Alex. Morrisson, père... 2.00
6o	Les 4 meilleurs arpens de sarazin.

1er Prix.	Paschal Ménard.....\$5.00
2e do	Augustin Poirier..... 4.00
3e do	Jean-Bte. Laberge..... 3.00
7o	Les 4 meilleurs arpens d'avoine.

1er Prix.	Moïse Poissant.....\$5.00
2e do	James Hunter, père.... 4.00
3e do	Hugh Symons..... 3.00
4e do	Joseph Sauvé..... 2.00

8o Le meilleur arpent de lin.

1er. Prix.	Jean Bte. Laberge.....\$5.00
------------	------------------------------

Plantes sarclées.

1o Le meilleur arpent de patates.

1er Prix.	William Tennant.....\$5.00
2e do	William Gardner..... 4.00
3e do	David Benning..... 3.00
4e do	John Sommerville..... 2.00

2o Le meilleur $\frac{1}{2}$ arpent de blé-d'indé.

1er Prix.	William Sangster.....\$5.00
2e do	David Benning..... 4.00
3e do	Félix Meloche..... 3.00
4e do	Paschal Ménard..... 2.00

3o Le meilleur $\frac{1}{2}$ arpent de Fèves blanches.

1er Prix.	William Sangster.....\$5.00
2e do	William Young..... 4.00
3e do	James Hunter, père.... 3.00
4e do	David Benning..... 2.00

4o Le meilleur $\frac{1}{2}$ arpent de carottes.

1er Prix.	David Benning.....\$5.00
2e do	J. G. Cowley..... 4.00
3e do	James Hunter, père.... 3.00
4e do	John Sommerville..... 2.00

5o. Le meilleur $\frac{1}{4}$ d'arpent de Bette-raves.

1er Prix.	David Benning.....\$5.00
2e do	James Hunter, père... 4.00
3e do	Hugh Symons..... 3.00
4e	John Sommerville..... 2.00

MR. LE PRÉSIDENT ET A MESSIEURS LES DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUHARNOIS.

Messieurs,

Nous avons l'honneur, conformément aux règlements du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, adoptés le 2 Février 1870, et à ceux de votre société, de vous soumettre notre Rapport sur les fermes bien tenues, les grains sur pied et les plantes sarclées entrés en compétition pour les prix accordés à celles qui seraient les mieux tenues.

Nous avons d'abord examiné avec la plus scrupuleuse impartialité, les dites fermes et les dits grains sur pied et plantes sarclées. Dans notre inspection, nous nous sommes efforcés de suivre la lettre du programme du dit conseil, et nous certifions et déclarons que les personnes ci-dessus nommées ont droit aux prix apposés en regard de leur nom respectif. De tous les concurrents, ou plutôt les com

Cent treize points.
Rivière du Loup, 14 août 1871.
(Vraie copie.)
(Signé.) ELZ. PELLETIER.
F. F. CHAMBERLAND.
" J. ELZ. POULIOT.

ISAIE DESSAINT,
Sec : Très : S. A. C. K.

3me Prix.

J. Bte. Richard, Rivière Ouelle.

Prairies.....	8
Pacages.....	8
Grains et plantes textiles.....	7
Légumineuses.....	5
Légumes—pas assez.....	4
Mérite de l'assolement.....	4
Clôtures des soles et allées.....	4
Clôtures en général.....	7
Fossés et rigoles.....	5
Roches et mauvaises herbes.....	2
Bétail.....	7

Batiments :

Etables.....	5
Porcherie.....	4
Laiterie.....	10
Granges.....	8
Bergerie.....	0
Cours.....	5
Instruments aratoires.....	5
Fumiers—point.....	0

Total des points..... 98
Quatre-vingt dix huit points.
Rivière du Loup, 14 août 1871.
(Vraie copie.)
(Signé.) ELZ. PELLETIER.
" F. F. CHAMBERLAND.
" J. ELZ. POULIOT.

ISAIE DESSAINT,
Sec : Très : S. A. C. K.

4me Prix.

Ivanhoe Taché, Ecr., Kamouraska.

Prairies.....	10
Pacages.....	10
Grains et plantes textiles.....	6
Légumineuses.....	7
Légumes—point.....	0
Mérite de l'assolement.....	7
Clôtures des soles et allées.....	7
Clôtures en général.....	9
Fossés et rigoles.....	9
Roches et mauvaises herbes.....	5
Bétail.....	3

Batiments :

Etables.....	5
Porcherie.....	0
Laiterie.....	5
Granges.....	6
Bergerie.....	0
Cours.....	2
Instruments aratoires.....	5
Fumiers—point.....	0

Total des points..... 96
Quatre-vingt-seize points.
Rivière du Loup, 14 août 1871.
(Vraie copie.)

(Signé.) ELZ. PELLETIER.
" F. F. CHAMBERLAND.
" J. ELZ. POULIOT.

ISAIE DESSAINT,

Sec : Très : S. A. C. K.

5me Prix.

Sifroid Dumont, St. André.

Prairies.....	7
Pacages.....	8
Grains et plantes textiles.....	7
Légumineuses.....	6
Légumes.....	10
Mérite de l'assolement.....	6
Clôtures des soles et allées.....	5
Clôtures en général.....	8
Fossés et rigoles.....	5
Roches et mauvaises herbes.....	4
Bétail.....	5

Batiments :

Etables.....	5
Porcheries.....	0
Laiterie.....	6
Granges.....	10
Bergerie.....	0
Cours.....	3
Instruments aratoires.....	0
Fumiers—point.....	0

Total des points..... 95

Quatre-vingt-quinze points.
Rivière du Loup, 14 août 1871.
(Vraie copie.)
(Signé.) ELZ. PELLETIER.
" F. F. CHAMBERLAND.
" J. ELZ. POULIOT.

ISAIE DESSAINT,
Sec : Très : S. A. C. K.

Comté de Rouville.

' Nous, sousignés, juges pour le concours des terres les mieux tenues et grains sur pieds du comté de Rouville, avons l'honneur de faire le rapport suivant ; de l'examen de tous les articles énumérés dans le programme nous n'avons rien ménagé pour arriver à un bon verdict pour tout ce qui nous a été soumis ; comme toujours le comté de Rouville s'est montré à la hauteur de son savoir par sa bonne culture et par l'amélioration de son bétail.

Nous devons mentionner spécialement la propriété du Major Campbell qui est tenue à la perfection ; ce Mr., paraît-il, par délicatesse n'a pas voulu concourir avec les autres, disant que les prix n'appartiennent qu'aux cultivateurs qui n'ont point d'autres occupations ; nous avons visité son jardin qui est d'une beauté exceptionnelle. M. Campbell cultive les légumes sur un grand pied il a plusieurs arpents en carottes, betteraves et navets. Vient ensuite la ferme de Mr. George Gadbois, de St. Césaire, ce M. a mérité le 1er prix aussi il a touché ses dix points à chacun des articles du programme ; sa grange attira notre attention d'une manière particulière, elle renferme

l'écurie, l'étable, la bergerie, une division pour attelages et pour les engrais ; la nature du terrain lui a permis de faire couler constamment l'eau dans chaque division.

MM. Messier et Gingras tiennent leur terre avec beaucoup d'ordre. M. Sansouci cultive beaucoup de légumes et tabac.

Nous sommes allés en passant à Rougemont visiter la manufacture de fromage de M. Frégeau, on a pu constater que cet établissement était un grand avantage et pour cette localité et pour le comté : l'élan qu'a donné ce monsieur se fait sentir dans toutes les paroisses du comté : à plusieurs places on parle de construire de semblables manufactures. M. Frégeau a déjà une grande quantité de fromage de fabriqué, et il nous paraît tout de première qualité, on en a goûté qui est très bon il y a, paraît-il, plusieurs demandes ; il y a un proverbe qui dit que la qualité fait le marché, avec cela il est bien assuré de bien le vendre ; Nous félicitons ce M. du succès qu'il a eu et du mérite qu'il a du gagner de son entourage : par cet établissement il fait changer le mode de culture ; cette ancienne routine de n'élever que des chevaux et que très peu de bêtes à cornes semble disparaître ; à présent ce sont des vaches, ce qui doit payer beaucoup mieux et donner un engrais bien supérieur à la terre ; par là même on empêchera d'exporter notre foin à l'étranger en le faisant manger chez soi rendant par conséquent à la terre ce qu'elle nous a donné.

Rougemont, 15 août 1871.

Liste des prix.

Concours des terres les mieux tenues pour le comté.

1er Prix	Georges Gadbois de St. Césaire.....	110 points.
2me "	Pierre Messier de Ste. Marie.....	95 points.
3me "	François Gingras de St. Césaire.....	86 points.
4me "	Augustin Sansouci de St. Césaire.....	43 points.

Concours pour les paroisses.

Paroisse de St. Césaire.

1er Prix.	Georges Gadbois.
2me "	Frs. Gingras.

Paroisse de St. Paul.

1er Prix	John Fisk.
2me "	Caton Fisk.
3me "	Onias Crasfield.
4me "	James Gibb.
5me "	Abraham Fisk.

Paroisse de Ste. Marie.

1er Prix	Pierre Messier.
----------	-----------------

Concours des récoltes sur pied pour tout le comté.

Pour 2 arpents de blé.

1er Prix	Célestin Gaboury, St. Césaire.
2me "	Napoléon Arresse, St. Césaire.

- 3me " Pierre Messier, Ste. Marie.
- 4me " Prudent Beaudry, St. Césaire.
- 5me " Pierre Gingras, Ste. Marie.
- 6me " Pierre Meunier, St. Césaire.

Pour 1 arpent de blé-d'inde :

- 1er Prix Onias Crasfield, St. Paul.
- 2me " Dr. Poulin, Ste Marie.
- 3me " Richard Standish, St. Césaire
- 4me " Hubert Beaudry " "
- 5me " Robert Standish " "
- 6me " Louis Routette, " "

Pour 2 arpents de prairie nouvelle :

- 1er Prix Antoine Gabriel, Ange-Gardien.
- 2me " Joseph Marcoux, Ste. Marie.
- 3me " Hipolite Nadeau, Ste. Angèle.
- 4me " Richard Evans, St. Césaire.

Pour 1/2 arpent de fèves :

- 1er Prix Francis Standish, St. Césaire.
- 2me " Abraham Fisk, St. Paul.
- 3me " Richard Evans, St. Césaire.
- 4me " Robert Standish, " "

Pour 1/2 arpent betteraves, carottes, navets.

- 1er Prix Etienne Poulin, Ste. Marie.
- 2me " Francis Standish, St. Césaire.

Pour 3 arpents de pois.

- 1er Prix Frs. Chabotte, St. Césaire.
- 2me " Joseph Bisette, Richelieu.
- 3me " Janvier Alix, St. Césaire.
- 4me " J. Bte. Monast, St. Mathias.
- 5me " Clovis Noiseux, St. Césaire.

Pour 3 arpents d'avoine :

- 1er Prix Antoine Charon, St. Césaire.
- 2me " Joseph Monty, " "
- 3me " Frs. Marcant " "
- 4me " C. E. Letestu, St. Hilaire.
- 5me " Alphonse Noiseux, St. Césaire

Pour 2 arpents d'orge.

- 1er Prix Frs. Marcant, St. Césaire.
- 2me " Alphonse Noiseux, " "
- 3me " After Massé, " "
- 4me " Janvier Alix, " "
- 5me " Célestin Blaie " "

Pour 1/2 arpent de lin.

- 1er Prix Nazaire Nadeau, St. Césaire.
- 2me " Pierre Alix, " "
- 3me " Pierre Messier, Ste. Marie.

Pour 1 arpent de patates :

- 1er Prix Robert Standish, St. Césaire.
- 2me " Richard Standish, " "
- 3me " Alexis Dame, " "
- 4me " Jean Uldéric Messier, " "
- 5me " Louis Routette, " "

Pour 10 arpents de pacage.

- 1er Prix Prudent Beaudry, St. Césaire.
- 2me " Edouard Poirier, St. J. Bte.
- 3me " Pierre Messier, Ste. Marie.
- 4me " Pierre Théberge, Richelieu.
- 5me " Joseph Marcoux, Ste. Marie.

JULIEN BENOIT,
SIMON BÉLISLE,
NAPOLÉON LETESTU,
Juges.

Société d'Agriculture du Comté de Terrebonne.

A une assemblée de MM. les Directeurs de cette société, tenue le 21 août, le rapport des

juges inspecteurs pour le concours agricole de ce comté, conformément aux règlements du conseil d'agriculture a été soumis et lu.

Le Secrétaire Trésorier reçut ordre de payer les prix suivant le programme aux personnes indiquées dans ce rapport et de les publier dans les journaux suivants : la *Semaine Agricole*, la *Minerve*, l'*Ordre*, *The Gazette*, *Daily News*.

Les fermes les mieux tenues, une seule classe pour le comté, et d'après permis spécial de l'Honorable Commissaire d'Agriculture, 10 prix : les cinq premiers, \$150; les cinq autres \$35, savoir :

1re classe, les fermes	10 prix	\$185 00
2le " blé	9 "	33.00
3me " orge	9 "	25 00
4me " avoine	9 "	25.50
5me " mélange	9 "	25 50
6me " pois	9 "	25.50
7me " blé d'inde	9 "	25.50
8me " lin	5 "	15 00
9me " prairies	9 "	25.50
10me " pacages	9 "	25.50

Patates et légumes en une classe le prix de L. E. Masson, écr. Président de la Société, par une charue ou..... 30.00

1er prix des patates et légumes ensuite :

1ère classe carottes	4 prix	11 00
2me " betteraves	4 "	11 00
3me " patates	11 "	40.25

14 Classes 107 prix \$503 75

Les dits prix à ceux ci-après, savoir :

Fermes les mieux tenues.

MM. Moody, Terrebonne; Jos. Gadebois, do; François Dion, Ste. Thérèse; Emmanuel Richards, Ste. Anne; Antoine Payement, Ste. Thérèse, P. E. Marier, Terrebonne; Séminaire, Ste. Thérèse; Felix Forget, St. Janvier; John Hamilton, Ste. Thérèse; Damas Forget, Terrebonne.

Blé—1er prix, Antoine Payement, 2e Ovide Limoges, 3e Damas Forget, 4e P. E. Marier, 5e Ludger Ouellet, 6e M. Miller, 7e M. Miller, 8e Théophile Guindon, 9e Olivier Filion.

Orge—Felix Forget, Jean Filion, Jos Gadebois, M. Miller, Al. Miller, François Dion, Toussaint Labelle, Charles Stuart, David Morris.

Avoine—Em Richard, Théophile Guindon, Félix Forget, John Kimpton, Antoine Payement, Alex Miller, Jos Gadebois, M. Miller, Alex Dubois.

Mélanges—Ant Payement, Félix Forget, P E Marier, Alex Miller, Séminaire de Ste. Thérèse, Nil Miller, Chs. Cadais, Math Tundell, John Gilmour.

Pois—Ant Payement, John Hamilton, John Oswals, Alex Miller, Nérée Dubois, Octave Ouimette, Jos Gadebois, Michel Desjardins, P E Marier.

Blé-d'inde—Michel Desjardins, Alfred Leclair, Em Richards, Léon Leclair, Octave Ouimette, Damas Forget, Hubert Sanche, John Gilmour, Chs Stuart.

Lin—William Lanergan, Ant Payement, Léon Limoges, Joseph Gadebois, et Felix Forget.

Prairies neuves—M Moody, Séminaire de Ste. Thérèse, P E Marier, Felix Forget, François Dion, Jos Gadebois, John Hamilton, Ant Payement, Ovide Limoges.

Pacages—Em Richard, M Moody, Joseph Gadebois, P E Marier, Octave Ouimette, Ant Payement, John Kimpton, François Dion, John Hamilton.

Le prix de L. R. Masson, Ecr., pour la meilleure pièce de patates et légumes, une charue ou \$30 à John Hamilton.

Carottes—John Gilmour, David Morris, Alex Miller, François Dion.

Betteraves—François Dion, Ovide Limoges Octave Ouimette, Séminaire de Sainte-Thé rèse.

Patates—1er prix, David Morris, 2e M Miller, 3e Séminaire de Ste. Thérèse, 4e M Moody, 5e Joseph Gadebois, 6e Michael Lanergan, 7e Alex Miller, 8e John Gilmour, 9e François Dion, 10e M Trudel, 11e R Filion.

M. Hamilton, à qui a été accordé le prix de M. Masson, reçut la charrue, donnée par le député de Terrebonne, et des remerciements furent votés à M. Masson pour sa générosité en gratifiant cette société de ce prix de \$30, comme pour les services qu'il rend en sa qualité de Président de cette Société.

Société d'Agriculture du Comté de Maskinongé.

L'Exhibition des fermes les mieux tenues a eu lieu dans le Comté de Maskinongé les 17 et 18 de Juillet dernier.

Juges :—Olivier Duval, Ecr., Banlieu; Odilon Bellemare, Ecr., Yamachiche; Jos. Lamy, Ecr., Yamachiche.

- 1er Prix. Ed. Caron, Rivière du Loup.
- 2 do Jos. Lessard, St. Léon.
- 3 do F. X. Lambert, R. du Loup.
- 4 do Pierre Paquin, St. Léon.
- 5 do Jaques Roy, Maskinongé.

ED. CARON,
Secrétaire Trésorier

ART VÉTÉRINAIRE.

Tisane de graine de lin pour les chevaux malades.

Non seulement la tisane de graine de lin est un excellent *restaurateur* pour les chevaux malades, mais elle est encore d'un grand service dans les cas d'inflammation des membranes particulières des organes de la respiration et de la digestion; elle les protège et les lubrifie, tranquillise l'irritabilité des parties, et aide l'action de la nature. Durant le mois dernier, nous avons prescrit la tisane de graine de lin, en grande quantité, pour les chevaux souffrant de l'influenza; ils se sont toujours bien trouvés de son usage, et la burent généralement avec avidité. Outre le bon effet que produit le mucilage et l'huile contenues dans la graine, celle-ci renferme encore des éléments nutritifs dont on doit tenir compte surtout quand on la donne aux animaux souffrant des maladies des organes de la déglutition, ce qui les empêche d'avaler une nourriture plus solide. On peut avoir recours à la tisane de graine de lin, lorsqu'un animal est affaibli par l'impossibilité de mastiquer ou d'avaler sa nourriture, et dans les cas de toux irritable, on y ajoute un peu de miel. Sous cette forme on peut la donner aux animaux souffrants de maladies aiguës ou chroniques de l'appareil urinaire, principalement des reins.

Manière de préparer la graine de lin.— Mettez deux poignées de graine de lin dans un sceau, et versez dessus un gallon et demi d'eau bouillante, couvrez-le pendant quelque temps, puis ajoutez deux pintes d'eau froide, et faites boire.—*American Veterinary Journal.*

BASSE COUR.

Potion de Douglas pour la mue des volailles.

Lorsque les volailles font leur mue (changent de plumes) il est très avantageux de leur donner un tonique ferrugineux pour les aider à passer ce temps critique de l'année. De toutes les préparations de ce genre, celle de Douglas est la meilleure dont on se soit servie jusqu'à ce jour. Voici comment on la prépare ;

On prend une demi-livre de sulfate de fer (couperose) et une once d'acide sulfurique (huile de vitriol) et on les fait dissoudre dans deux gallons d'eau. On s'en sert à la proportion d'une cuillerée à thé pour chaque chopine d'eau. L'eau prend une teinte de rouille, mais elle n'en est pas moins bonne.

HYGIENE.

Utilité de l'eau froide.

Il y a dans l'eau froide une vertu curative beaucoup plus efficace que ce qu'on a supposé jusqu'à présent ; c'est une action vraiment prodigieuse : mais les effets propres à l'eau froide ne peuvent pas être séparés de l'efficacité de sa température naturelle.

L'eau est la boisson la plus commune, et la plus convenable, et la plus propre à entretenir l'exercice libre de toutes nos fonctions.

L'eau froide est non-seulement un préservatif contre la peste, mais on peut en général la regarder comme un médicament universel.

En buvant de l'eau froide dans l'enfance et dans la jeunesse, on pose les fondements d'un estomac solide et qui digère tout ; et tous les matins on devrait avec de l'eau froide, se rincer non-seulement la bouche, mais aussi l'estomac.

Se laver la tête avec de l'eau froide pendant l'été est une chose très-utile.

Le bain froid est non-seulement un stimulant, mais aussi un calmant pour le système nerveux. Et il est constaté qu'après un bain froid le corps transpire et devient considérablement plus léger.

Par les bains froids pris en été pendant une très grande chaleur, la force nerveuse épuisée est de nouveau excitée, la mobilité (contractibilité des

muscles) rétablie, la faiblesse produite par une trop grande transpiration guérie, et l'appétit que la chaleur a plus ou moins diminué, est ramené à son état normal ; les individus d'un tempérament très lymphatique acquièrent en peu de temps un tempérament presque sanguin, c'est-à-dire une turgescence et une coloration vive de la peau, avec une activité plus grande dans l'appareil, et enfin un changement complet de la constitution.

L'utilité des bains froids sur le corps sain consiste après que la première impression peu agréable est passée, à donner un sentiment de bien-être qui se répand dans le système et développe une vivacité particulière. Outre que la peau est nettoyée de toutes les matières hétérogènes qui s'y attachent, elle est nouvellement animée, plus forte, plus épaisse, et peut ensuite résister vigoureusement aux influences défavorables. L'irritation modérée et bienfaisante du froid anime et fortifie l'organisme entier et les facultés intellectuelles. Les bains froids sont les plus convenables pour l'âge de quinze à quarante et quarante-cinq. Avant ou après cet âge les bains chauds sont préférables.

HISTOIRE NATURELLE.

Anatomie et physiologie du cheval.

Extraits du Livre, "*Le Manuel de l'Éleveur de chevaux*," par F. Villeroy, spécialement préparés pour *La Semaine Agricole*.

Il faut d'abord savoir d'où provient ce défaut, y a des chevaux qui ont été élevés à l'état sauvage, comme la plupart des chevaux russes, qu'on ne peut que très-difficilement dompter, et qui sont toujours disposés à mordre et à frapper, leur éducation est toujours difficile et dangereuse. Il y a ensuite des chevaux qui ont une grande énergie, par suite une disposition à se défendre, et une disposition naturelle à mordre. Il y en a d'autres qui ont un caractère faux et sournois, qu'une mauvaise éducation a développé. Par la hardiesse, le sang-froid, des corrections employées à propos, on peut les corriger. Les chevaux vicieux sont les seuls avec lesquels la brutalité puisse réussir. Il y a encore ceux qui, naturellement chatouilleux et irritables, sont devenus dangereux, parce qu'on s'est fait un méchant plaisir de les tourmenter en les chatouillant, pinçant, piquant, etc.

Il y a enfin des chevaux que des mauvais traitements injustes ont exaspérés et rendus dangereux. Les exemples ne sont pas rares de chevaux qui étaient tellement dangereux pour les hommes, qu'on a été dans la nécessité

de les faire tuer, et qui étaient tout à fait doux pour les femmes et les enfants. De tels faits prouvent à l'évidence que le cheval possède le sentiment du juste et de l'injuste, et que s'il se souvient des mauvais traitements pour s'en venger, il se souvient aussi des bons traitements pour en être reconnaissant.

Ainsi, il faut toujours le redire, l'amour des chevaux est toujours la première condition de succès dans leur éducation comme dans leur élevage.

Il y a des chevaux qui prennent le mors aux dents, c'est-à-dire qui parviennent à saisir une branche du mors, et qui partent lorsqu'ils sentent qu'ils échappent ainsi à l'action de la bride. Le meilleur moyen est de leur mettre un mors dont les branches sont contournées de façon qu'ils ne puissent les saisir.

Pour les chevaux qui s'emportent, il faut un mors d'une force proportionnée à leur bouche, une bonne gourmette [petite chaînette de fer qui tient à un des côtés du mors d'un cheval et qu'on accroche à l'autre côté en la faisant passer sous la ganache — R. S. A.] et des rênes solides. S'ils s'emportent dans un endroit où l'on puisse les laisser filer sans danger, on les laisse d'abord galopper ; puis, quand ils se ralentissent, on les pousse du fouet et de l'éperon, et on les fait encore galopper plus longtemps qu'il n'en auraient l'envie.

Beaucoup de chevaux ne restent pas tranquilles quand on les monte, et ne veulent pas se laisser monter. Ce défaut provient de la maladresse de celui qui le premier les a montés. Un jeune cheval est vif et remuant ; si, arrivé en selle, le cavalier, voulant le punir, le maltraite, le cheval, qui ne peut comprendre le motif de ce châtiement, se rappelle seulement que, quand on le monte, on le maltraite, et se défend toujours davantage pour ne pas se laisser monter.

Il n'est pas possible de prévoir toutes les difficultés qui peuvent se présenter ; mais l'éleveur intelligent qui a l'amour des chevaux, et qui sera pénétré des principes qui doivent le guider, trouvera un moyen de s'aider dans toutes les circonstances.

Le regard et la voix de l'homme ont un grand empire sur les animaux. Cet empire n'est pas le même pour tous les individus, mais celui qui n'a pas peur, qui conserve toujours son sang-froid et sa présence d'esprit, celui-là est presque sûr d'imposer aux animaux.

La confiance inspire aussi la confiance, le calme est d'une grande importance. Nous voyons tous les jours des garçons d'auberge qui circulent tranquillement entre les chevaux, et il est bien rare qu'il leur arrive un accident.

Si l'on veut s'approcher d'un che

val en liberté, il ne faut pas s'approcher directement vers sa tête, encore moins vers sa croupe ; il faut, par-devant, gagner son épaule gauche dans une direction diagonale. Le cheval qui veut ruer contre l'homme qui est près de sa tête, se retourne avec une grande rapidité, et la ruade peut atteindre à une distance de 6 pieds et même plus de la queue du cheval. Si l'on est tout près du cheval, la ruade est beaucoup moins dangereuse que si on en est plus éloigné. On dit qu'un cheval qu'on tient par la queue ne rue jamais ; je ne le garantirai pas, mais je crois que quand on se trouve près d'un cheval, c'est toujours une bonne précaution de lui prendre la queue.

Si un cheval s'est échappé et arrive en courant, ou si l'on rencontre un cheval tenu en main et qui saute d'une manière dangereuse pour les passants, il ne faut pas dans le premier cas se sauver, ni dans le second vouloir contenir le cheval par des gestes menaçants. Si un cheval arrive sur vous au grand galop, restez immobile, contentez-vous d'étendre les bras et il se détournera certainement. Si vous ne pouvez pas éviter le voisinage d'un cheval conduit en main, écartez-vous autant que l'espace le permettra, mais, lorsqu'il sera près de vous, ne bougez pas. Un cheval ne cherche pas à frapper un objet immobile.

Les mots que l'on emploie avec les chevaux, ont beaucoup moins d'importance que le son de voix et le ton dont on les prononce. Cependant, il y a des mots en quelque sorte consacrés, ils doivent être courts et retentissants. Ainsi on prévient un cheval en lui disant : *hoho ! hoho ! hohé !* — On lui dit *tourne* pour le faire tourner, *marche* pour le faire avancer, *viens ici* pour l'attirer à soi ; en le grondant en lui disant *pfoui !* — On le caresse et on le flatte avec des mots qui ordinairement n'ont de valeur que par l'inflexion de la voix. Mais toujours on doit éviter le bruit, les cris, on devrait éviter les jurements.

Il y a des chevaux qui ne restent pas tranquilles quand on veut les monter ; ils reculent ou se jettent à droite et à gauche. Pour corriger ce défaut, on se place devant le cheval, lui faisant face, tenant une rêne de la bride dans chaque main, et on secoue les rênes en le grondant et en le faisant reculer, jusqu'à ce qu'on voie qu'il en est fatigué. On s'approche alors de lui, on le place, et toujours lui parlant, le menaçant de la voix s'il ne reste pas tranquille, on met le pied à l'étrier, on s'enlève lentement, mais sans se mettre encore en selle.

On redescend, on caresse et on flatte le cheval, et on recommence ce mouvement jusqu'à ce qu'il reste parfaitement tranquille. Si une première leçon ne suffit pas, on la répète, jusqu'à ce qu'on ait obtenu le résultat

désiré. Mais il faut toujours agir avec calme, sans colère et surtout sans coups. Quand on a obtenu ce qu'on demandait, il faut toujours témoigner au cheval qu'on est content de lui, par de bonnes paroles, des caresses, ou quelque friandise, telle qu'un morceau de pain, un morceau de sucre, une poignée d'avoine.

Si, arrivé en selle, on pense donner une correction au cheval en se servant du fouet et de l'éperon, on le gêne totalement et souvent pour toujours. Le cheval ne comprend pas qu'on le maltraite parcequ'il n'est pas resté tranquille, il se rappelle seulement que le cavalier, à peine arrivé en selle, l'a maltraité, et il fait ce qu'il peut pour ne pas se laisser monter.

Règles d'équitation nécessaires aux cultivateurs.

Les cultivateurs produisent et élèvent les chevaux, mais généralement ils ne savent pas faire leur éducation. Beaucoup ne savent ni les monter ni les conduire, et c'est un grand mal. Pour être vraiment connaisseur en chevaux, il faut être cavalier et cocher. On n'apprécie bien réellement les moyens d'un cheval, qu'après l'avoir, selon sa destination, monté ou conduit étant attelé ; et le cheval à vendre acquiert une grande augmentation de valeur. s'il est déjà bien dressé, tandis que bien de jeunes chevaux sont gâtés pour toute leur vie, par la faute de celui qui, le premier, les a montés ou attelés. " Dans toutes les oppositions ou défenses du cheval, le tort est toujours du côté du cavalier. Si le cheval n'obéit pas, c'est que l'homme chargé de le diriger n'a pas employé les moyens convenables pour obtenir l'obéissance, ou le plus souvent même a usé de moyens directement contraires. "

" La véritable science d'un bon écuyer consiste à développer aussi bien les qualités morales que les qualités physiques de son cheval. "

" L'action de l'homme sur le cheval peut être assez puissante pour rendre le mauvais médiocre, et le médiocre bon. "

Tous ceux qui ont à conduire des chevaux ne sauraient trop se pénétrer de ces vérités. Je suis loin de vouloir que tout éleveur soit un habile écuyer ; j'ai encore moins la prétention de faire ici un cours d'équitation, mais j'engage les jeunes gens, fils de cultivateurs, qui ont tous les jours occasion de monter à cheval, à apprendre à être solides à cheval et à s'y placer avec grâce, à bien conduire leurs chevaux et de manière à tirer d'eux tout le parti possible.

L'équitation était autrefois considérée par la noblesse comme la partie la plus essentielle de l'éducation. Aujourd'hui, on s'inquiète trop peu de l'équitation, on n'en sent pas assez l'importance.

C'est surtout lorsqu'on commence à les monter que les jeunes chevaux doivent être traités avec une grande douceur, et qu'il faut beaucoup de calme et de patience. Attelé ou monté, le cheval bien conduit est facile à dresser, tandis que si, mal à propos, on emploie avec lui la violence et les mauvais traitements, plus il a d'énergie, plus il se défend, et souvent il reste dangereux pour toute sa vie.

On voit fréquemment des chevaux qui étaient parfaitement doux et obéissants chez le cultivateur qui les a élevés, devenir rétifs quand ils ont changé de condition et qu'on fait usage avec eux, du mors, du caveçon, de la cravache, des éperons, de tous ces instruments de coercition employés si souvent d'une manière injuste et cruelle.

On pourrait citer beaucoup d'exemples, qui tous prouveraient que la douceur, les bons traitements, la patience sont les moyens les plus sûrs et les plus faciles ; et que si la rigueur est parfois nécessaire, elle doit être employée à propos, avec justice et sans colère.

APICULTURE.

Des faux-bourçons.

par Dzierzon.

Les faux-bourçons forment la troisième espèce d'abeilles qui se trouvent dans la ruche ; ils sont du sexe masculin ; quiconque possède quelques notions d'histoire naturelle n'en peut douter. Leur unique destination est de féconder les jeunes mères. Toute leur activité se concentre dans cette occupation ; ils sortent dans les beaux jours et pendant les heures les plus chaudes de la journée : ils volent au plus haut des airs au même moment où les jeunes femelles effectuent leur sortie de fécondation. Ils passent le reste du temps dans la ruche, inoccupés et presque immobiles. De même que dans le règne végétal le pollen est la poussière mâle fécondante, de même la nature a placé dans la ruche un grand nombre de faux-bourçons, afin que la femelle développée, de laquelle dépend la prospérité de la ruche, soit fécondée plus tôt et plus sûrement. Il est bien prouvé aussi qu'il est absurde de penser que les bourçons servent à côté de cela à entretenir dans la ruche un certain degré de chaleur. Car lorsque la jeune mère a été heureusement fécondée, qu'elle a commencé à procréer du couvain, et lorsque déjà, les jours devenant plus frais, il y aurait justement besoin de chaleur dans la ruche, alors les abeilles chassent les bourçons comme devenus inutiles (1). De même que chez leurs congénères les bourçons, les frelons et les guêpes, les mâles des abeilles ne passent pas l'hiver. Et même chez les premiers, les individus ouvriers se

dispersent et périssent en automne, parce que les femelles fécondées seules passent l'hiver dans un état de torpeur complète, qu'elles peuvent se passer d'être réchauffées, qu'elles bâtitent elles-mêmes les premières cellules et qu'elles peuvent elles-mêmes nourrir au printemps le premier couvain qui vient à naître. La mère des abeilles ne possède pas cette faculté. C'est pour cela que la présence des ouvrières dans la ruche est indispensable pendant l'hiver, en nombre suffisant, tandis que les faux-bourçons sont complètement inutiles.

La mère conserve dans sa vésicule séminale la semence fécondatrice et c'est elle-même qui féconde les œufs qu'elle va pondre. Quand au printemps l'époque de l'essaimage s'approche et qu'il devient nécessaire de procurer les jeunes mères, alors aussi et comme préparatifs plus éloignés, les œufs de faux-bourçons sont pondus, ce qui rendrait tout à fait inutiles les faux-bourçons qui auraient passé l'hiver. Car, suivant le principe que nous avons exposé ailleurs, les faux-bourçons naissent des œufs non fécondés que les mères non fécondées, tout comme les ouvrières pondeuses, peuvent produire.

La race italienne devait encore donner un moyen parfait de prouver la vérité de ce principe, à la condition que les faux-bourçons et les ouvrières se distinguent des individus de la race commune, ce qui existe effectivement, quoique la différence ne soit pas tellement grande. Si la théorie est exacte, les mères de race noire ne doivent procurer que des faux-bourçons italiens, quand même elles auraient été fécondées par des mâles de l'autre race. Le mélange des deux races ne devrais apercevoir que dans la descendance féminine, si les œufs femelles seuls ont besoin d'être fécondé et c'est effectivement ce qui a lieu. On n'observa qu'une seule fois la naissance de quelques faux-bourçons jaunes dans une ruche contenant une mère noire qui avait été fécondée par un faux-bourçon italien. Dans ce cas, les œufs de faux-bourçons jaunes auraient très-bien pu avoir été pondus de race italienne, comme il s'en trouvait déjà beaucoup dans la ruche. Cette circonstance d'une ouvrière pondeuse en même temps qu'une mère féconde se rencontre très-rarement, mais

pourtant encore quelquefois, comme il peut, par exception, se trouver deux mères fécondes ensemble dans la même ruche.

Quoique l'accouplement de la mère avec les faux-bourçons, en se passant hors de la ruche dans les airs, soit un inconvénient pour la conservation et la prétention de la race italienne pure, d'un autre côté ce même inconvénient facilite cette conservation en ce que les mères de race italienne mélangée ne procréent l'année suivante que des faux-bourçons italiens. Ces mères italiennes pondent même des œufs de faux-bourçons dès de leur naissance, quand la population est suffisamment grande, ce que ne font que très-rarement les mères de la race commune.

On s'est demandé si les faux-bourçons provenant d'œufs pondus par des ouvrières étaient des mâles pourvus de toute la puissance procréatrice nécessaire. Cette question est toute résolue. Car du moment qu'ils sont en tout semblables à des faux-bourçons provenant de mères, il n'y a pas de raison pour leur dénier les mêmes facultés.

Note du traducteur.—Voici une raison qui me paraît avoir bien peu de valeur. Car suivant le même raisonnement, du moment que les ouvrières proviennent d'une même mère qui a aussi pondus des mères, les premières devraient posséder toutes les qualités des dernières.

Voici avec la vipérine, une des plantes que la nature, dans le but de rétablir autant que possible l'harmonie, a grand soin de multiplier dans les terrains que l'homme bouleverse. Notons en passant que pour que la multiplication ait lieu d'une manière plus assurée et plus prompte, la nature choisit une plante mellifère, une qui attire les abeilles ces aides de la fécondation. Très-rustique, la sauge vit de peu et s'accommode à peu près de tous les sols, notamment de celui qui ne reçoit pas de culture. Aussi se multiplie-t-elle d'une façon toute particulière sur les berges abonnées des chemins de fer où elle rend de grands services en empêchant l'éboulement des terres. M. Herincq nous en donne la description botanique suivante.

La sauge dès prés est une plante vivace, à racines traçantes, émettant chaque année des tiges presque simples, dressées, carrées, un peu laineuses, haute de 13 à 20 pouces. Les feuilles sont de deux sortes : celles qui naissent de la racine sont pourvues d'une longue queue ou pétiole ; elles ont la forme d'un cœur allongé, un peu gaufrées, ou ridées, doublement crénelées ou dentelées, sur les bords ; la face supérieure est glabre, et l'inférieure est poilue, comme la queue ou pétiole : les feuilles que porte la tige n'ont pas de pétiole ; elles sont placées par deux opposées

l'une à l'autre, et leur forme est à peu près celle du fer de lance. Les fleurs apparaissent dans la seconde quinzaine de mai ; d'autres succèdent jusqu'en août ; la singulière constitution de ces fleurs permet de connaître très-facilement cette sauge.

Cette espèce est très-fleurifère ; les fleurs, réunies par quatre ou six sur un même point de la tige, forment des sortes de collerettes superposées et dont l'ensemble constitue de longues grappes simples, quelquefois rameuses. Chaque fleur est composée d'un calice velu et visqueux en forme de clochette ; la corolle, qui est d'un beau bleu, est longuement tubulée, et partagée en deux parties nommées lèvres ; la lèvre supérieure courbée en faucille forme un peu le capuchon ; la lèvre inférieure, beaucoup plus courte que la supérieure, est renversée, étalée et présente trois lobes dont celui du milieu est beaucoup plus grand. C'est dans le tube de cette corolle que se trouvent les étamines qui portent le caractère distinctif de cette plante, et qui ne permet pas de la confondre avec les autres plantes de la même famille, de la famille des Labiées. Ces étamines, au nombre de deux seulement, sont insérées à l'entrée du tube de la corolle, du côté de la lèvre inférieure ; elles ont un support ou filet très-court portant sur le côté un autre filet articulé sur lui, et qui, par ce fait, est mobile et peut exécuter le mouvement de bascule, lorsqu'on exerce avec le doigt une légère pression latérale. Ce filet mobile, qui est le connectif de l'anthere, est dilaté, élargi à sa partie inférieure, effilé et portant une petite poche à pollen à sa partie supérieure. C'est à cette petite bascule des étamines qu'on reconnaît toujours les sauges ; elles seules présentent ce singulier caractère ; quant à l'espèce qui fait l'objet de cet article, outre qu'elle est la seule qu'on trouve communément et abondamment, en France, elle est facile à distinguer par ses fleurs longues et bleues, et par ses feuilles en cœur. [M. L. Abbé Provencher voudrait-il nous dire, si cette plante se rencontre en Canada ; et s'il serait possible de l'y faire croître.—R. S. A.]

C'est dans le calice que les abeilles trouvent leur pâture : le fond de ce calice est occupé par quatre ovaires implantés dans un disque glanduleux qui sécrète la matière sucrée, etc., etc., pour laquelle nous proposons la culture de cette plante, qui n'est pas difficile en fait de terrain. Elle croît naturellement dans les prés secs, sur les talus de chemins de fer, sur les bords des routes, partout, en un mot, où le sol ne jouit pas d'une bonne réputation auprès des cultivateurs. Il est facile d'en obtenir des graines : elle croît dans toute l'Europe ; Russie, Suède, Écosse, Angleterre, Allemagne,

(1) Cette argumentation de Dzierzon n'est pas, il s'en faut de beaucoup, une preuve évidente que les faux-bourçons ne servent pas à entretenir la chaleur dans la ruche. Il n'y a qu'une expérience qui puisse prouver cela. Cette expérience est celle-ci : prendre du couvain operculé, parmi lequel se trouve une cellule maternelle garnie le loger dans une ruche et la garnir d'un certain nombre de mâles avec quelques ouvrières seulement, mais pas assez de celles-ci pour entretenir la chaleur nécessaire à l'éclosion du couvain. Dzierzon a-t-il fait cette expérience ?—*La rédaction.*

France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Caucase, etc., etc.

Les graines de la sauge qu'aiment nos abeilles peuvent se recueillir à partir de juillet, bien que la floraison, qui commence en mai, dure encore en août sur des tiges ramifiées. Nous recommandons cette plante, avec la vipérine, pour les sols incultes où d'autres plantes refusent de pousser.

H. H.

AVIS

Est par les présentes donné que l'Exposition Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Pontiac, aura lieu à C.arendon Centre, MÉR-CREDI le 4me jour d'Octobre prochain à 10 heures A. M.

Par ordre,

G. M. JUDGSON, Sec.-Trés.

Clarendon 28 Août 1871.—9 di.

Société d'Agriculture du Comté de Richelieu.

L'Exposition annuelle pour le Comté de Richelieu, aura lieu à Ste Victoire, le vingt-huit de Septembre prochain, à dix heures du matin.

Par ordre,

C. HARPIN, Sec.-Trés. S. A. C. R.

Richelieu, 1er. Septembre 1871 —9 di

Terres à Bon Marché!

Etablissements Libres!

Sur la ligne du

CHEMIN DE FER UNION PACIFIQUE

UN OCTROI DE TERRE DE

12,000,000 d'Acres

De la meilleure qualité de

TERRE A FERME ET TERRAIN MINIER EN AMÉRIQUE

3,000,000 d'Acres de Terre à Ferme et de Paturation de premier choix, sur la ligne du chemin de Fer,

Dans l'Etat de Nebraska, dans la Grande Vallée Platte,

Maintenant à vendre au comptant ou pour du crédit à long terme.

Ces terres sont situées sous un climat doux et sanitaire, et pour la culture du grain et l'élevage, elles ne peuvent être surpassées par aucune partie des Etats-Unis.

LES PRIX SONT DE \$2 A \$10 PAR ACRE

PATRIMOINE LIBRE POUR LES COLONS

2,500,000 Acres de Terre du Gouvernement entre Omaha et North Platte, ouverts seulement comme Patrimoine libre.

Toutes Personnes Etrangères ont droit au

BÉNÉFICE DE LA LOI DU PATRIMOINE LIBRE

en déclarant leur intention de devenir citoyens des Etats-Unis, et peuvent en profiter IMMÉDIATEMENT APRÈS LEUR ARRIVÉE.

Vous pouvez vous procurer une nouvelle édition du pamphlet donnant un plan et description des lieux, sans aucune charge postale.

Adressez,

O. F. DAVIS, Commissaire des Terres U. P. R. R. Co. Omaha, Neb.

1er. Septembre 1871.—9

Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Mégantique.

L'Exposition annuelle de la Société ci-dessus aura lieu à la salle de la dite Société, à Leeds, VENDREDI, le SIXIÈME jour d'OCTOBRE prochain.

JOHN HUTCHISON, Sec.-Trés.

Leeds, 29 Août 1871.—9 di

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Montréal.

LA VINGT-SIXIÈME EXHIBITION ANNUELLE de cette Société aura lieu au

ROND A PATINER VICTORIA

RUE DRUMMOND,

LES 19, 20 ET 21 SEPTEMBRE PROCHAIN,

Où des PRIX pour un montant de ONZE CENT PIASTRES seront offerts pour les

FLEURS, FRUITS, LEGUMES,

PRODUITS AGRICOLS, VOLAILLES, &c &c.

Des Listes de Prix avec les Règles et Règlements et toutes autres informations seront données par le soussigné.

J. E. PELL, Sec.-Trésorier.

28 Août 1871.—9 di

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2, DU COMTÉ DE HUNTINGDON.

La première exposition annuelle d'automne de cette Société aura lieu, dans le Township de Havelock, VENDREDI, le 29 SEPTEMBRE 1871.

WM. EDWARDS, Sec.-Trésorier.

Havelock, 8 Août, 1871.—9 di

{ HOSPICE ST. JOSEPH, Montréal, 5 août 1871.

Mr. J. D. LAWLOR,

MONSIEUR,—Dans des occasions précédentes, nos Seurs ont donné leurs témoignages en faveur de la machine à coudre de Wheeler et Wilson, mais ayant, dernièrement, fait l'essai des qualités opératives de la "Singer Family," fabriquée par vous, nous nous croyons en droit de déclarer que la vôtre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufactures.

SEUR GAUTHIER.

Montréal, 23 avril 1871.

Mr. J. D. Lawlor,

Cher Monsieur,—En réponse à votre demande concernant les qualités utiles de vos machines à coudre "Singer" pour famille, que j'ai constamment en opération sur les chemises, je me permets de dire qu'elles sont sous tous les rapports parfaitement satisfaisantes, et que nous les considérons supérieures à aucune machine américaine, et en conséquence, nous prenons plaisir à les recommander comme machines les plus parfaites, les plus utiles et durables que l'on offre en vente au public.

Votre obts. J. R. MEAD & Co., Fabr capt de Chem ses, 331, rue Notre-Dame.

Société d'Agriculture du Comté de St. Jean.

L'Exposition annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de St. Jean sera tenue JEUDI le 21 Septembre prochain au village de Lacolle.

EUG. ARCHAMBAULT, Secrétaire

10 Août 1871.—8 di

Société d'Agriculture No. 2 du Comté d'Ottawa.

L'Exposition annuelle de cette Société aura lieu au village de Thurso, MERCREDI, le 27 Septembre prochain à 10 heures A. M.

A. WATERS, Secrétaire-Trés

Thurso, 1er Août 1871.—di

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :—

ALLANT A L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ouest à 9.00 A.M.
Express de Nuit do do 9.00 P.M.
Train de la Malle pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M.
Train d'accommodement pour Brockville, et les stations intermédiaires... 5.00 P.M.
Train Mété do do 11.00 A.M.
Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9.00 A.M., 12.00, [Midi] 3.00 P.M., 5.00 P.M. et 6.15 P.M.
Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.00 A.M.
Train Express pour Richmond, Québec et Rivière du Loup..... 8.30 A.M.
Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A.M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.45 P.M.
Train Express pour New-York via le chemin de fer du Vermont Central et Troy, à 6.00 A.M.
Express pour New-York via Rouses Point et les steamers du Lac Champlain..... 4.00 P.M.
Train de la Malle pour Island Pond, Portland et Boston..... 2.00 P.M.
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond, à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Le steamer "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E. tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

Le Steamer LINDA part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les Samedis à 6 heures P. M.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand-Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jedis à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 1er. Juillet 1871.—a k

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT



Le Remède du Père Bruno

EST Un Anti-Douleur Universel.

En vente chez tous les Pharmaciens, et chez les propriétaires PICAULT & FILS, Pharmaciens-Chimistes,

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecours, Montréal.

Société d'Agriculture du Comté de l'Islet.

L'Exhibition du Comté de l'Islet aura lieu à l'Islet, sur la place publique et dans la salle publique de cette paroisse, JEUDI, le 28 SEPTEMBRE prochain, à 9 heures A. M.

P. G. VERREAULT, Sec.-Trés.

St. Jean, Port Joly, 16 Août 1871.—8 di

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues.

Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct.

Septembre 1870.—a22

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS

PUR SANG,

A vendre

LOUIS BEAUBIEN,

8 nov.—ak

Montréal

LE CONCOURS PROVINCIAL.

AGRICOLE ET INDUSTRIEL

POUR 1871

OUVERT AU MONDE ENTIER

AURA LIEU

EN LA CITÉ DE QUÉBEC

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi

12, 13, 14 et 15 Septembre,

Sur le Terrain à l'encoignure de la Grande Allée et de la rue St. Augustin, et sur les Glacis, près la porte St. Louis

PRIX OFFERTS -- \$12,000 à 15,000

Pour la Liste des Prix et les Blancs d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE s'adresser à GEORGES LECLÈRE, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture du Comté, pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à E. DE BELLEFEUILLE, Ecr., Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures à Montréal.

Les entrées dans le Département Agricole devront être faites le ou avant Samedi le 26 Août et pour le Département Industriel le ou avant Samedi le 2 Septembre. Aucune entrée ne sera reçue après le temps fixé, cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

Les principales lignes de chemins de fer et de navigation, transporteront à des prix très réduits les animaux et objets pour l'exposition.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés,

E. DE BELLEFEUILLE, Montréal, Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures.

GEORGES LECLÈRE, Montréal, Secrétaire du Conseil d'Agriculture. 15 Juillet 1871.—6 q1

BEAUME DE CERISIER SAUVAGE DE

WISTAR pour la Toux, le Rhume, l'Influenza et Consomption.

Ce célèbre remède ne guérit pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation dérivant par là la cause de la maladie. SETH W. FOWLE & FILS, Propriétaires, Boston.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines. 15 Juillet 1871.—6 a

Société d'Agriculture du Comté de Jacques-Cartier.

L'Exposition d'animaux du Comté Jacques-Cartier aura lieu au village de St. Laurent, LUNDI, le 28 Septembre 1871 à 10 heures du matin.

L. N. LECHEVALIER,

Sec. Trés. S. A. C. J. C.

St. Laurent ler. Septembre 1871.—9 u

PROVINCE DE QUÉBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOUVAUX, ou pour la concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée législative respectivement [lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,"] elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande], dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Cop. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec 15 Juillet 1871.—7

SIROP PERUVIEN.—Tonique de fer pour la Dyspépsie, Débilité, Hydropisie. Humeurs, -- Fer dans le Sang.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom "PERUVIAN SIRUP" (non pas "Peruvian Bark") soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, propriétaire, 38, Dey Street, New-York. En vente dans toutes les pharmacies. 15 Juillet 1871.—6 a

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.

20 Octobre.

24—a

Rapport Officiel des divers Marchés de la Province de Québec.

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 1er. Septembre 1871.

PRODUITS.

FARINE EN QUART—	\$ c.	\$ c.
Supérieure Extra.....	5.25	à 5.30
Extra.....	5.20	à 5.25
de Gout.....	5.65	à 5.75
Sup. No. 1.....	5.40	à 5.50
do forte.....	5.65	à 5.80
do No. 2.....	4.98	à 5.00
Recoupe (Gru).....	4.60	à 4.55
Son 100 lbs.....	0.80	à 0.90
FARINE—de Blé, 100 lbs.....	2.55	à 2.75
" Blé d'Inde ".....	1.40	à 0.00
" Avoine ".....	0.00	à 0.00
" Sarrasin ".....	0.00	à 0.00
Grains moulus mélangés.....	2.00	à 0.00
GRAINS ET GRAINES—		
Blé, minot.....	1.10	à 1.25
Pois ".....	0.87½	à 0.90
Orge ".....	0.90	à 0.90
Seigle ".....	0.90	à 0.90
Sarrasin ".....	0.90	à 0.90
Blé d'Inde do.....	0.60	à 0.65
" " ".....	0.00	à 0.00
Lin ".....	0.00	à 0.00
Mil ".....	0.00	à 0.00
Tréfle, b.....	0.00	à 0.00
Avoine, 32 lbs.....	0.35	à 0.38
VIANDES—		

Boeuf No. 1, 100 lbs.....	6.00	à 7.00
do 2 ".....	4.00	à 6.00
do 3 ".....	0.00	à 0.00
do la livre.....	0.10	à 0.12½
Veau ".....	0.06	à 0.12½
Mouton ".....	0.08	à 0.10
Agneau quartier.....	0.40	à 0.80
Lard frais, 100 lb.....	7.00	à 8.00
do la livre.....	0.10	à 0.12½
do sale 100 lb.....	10.00	à 12.00
do la livre.....	0.09	à 0.12½
Jambons Frais.....	0.07	à 0.09
do Fumés la livre.....	0.12	à 0.15
VOLAILLES.—		
Dindes Couple.....	1.0	à 2.00
Oies.....	0.80	à 1.00
Poules.....	0.40	à 0.60
Canards ".....	0.50	à 0.60
Pigeons ".....	0.30	à 0.40
GIBIER—		
Canards sauvages couple.....	0.40	à 0.50
Pleviers.....	1.50	à 2.00
Perdrix couple.....	0.60	à 0.70
Bécasses.....	0.25	à 0.50
Bécassines ".....	0.20	à 0.25
Coups de Bruyère.....	0.50	à 0.60
Tourtes la douzaine.....	1.00	à 1.20
Lapins.....	0.40	à 0.50
POISSON—		
Maquereaux frais pièce.....	0.07	à 0.09
Morue fraîche lb.....	0.07	à 0.09
do sèche.....	0.06	à 0.10
Flottant ".....	0.15	à 0.15
Saumon ".....	0.25	à 0.40
Truite ".....	0.12½	à 0.30
Anguille fraîche couple.....	0.25	à 0.30
do fumée pièce.....	0.20	à 0.25
Doré paquet.....	0.50	à 0.60
LÉGUMES—		
Patates nouvelles minot.....	0.25	à 0.00
Oignons minot.....	0.60	à 0.00
Fanets.....	0.00	à 0.00
Carottes.....	0.00	à 0.00
Betteraves ".....	0.00	à 0.00
Navets ".....	0.50	à 0.60
Choux de Siam.....	0.50	à 0.60
Choux pomme.....	0.05	à 0.00
Laitue.....	0.00	à 0.00
Céleri, pied.....	0.05	à 0.00
LAITERIE—		
Beurre frais lb.....	0.20	à 0.25
do sale ".....	0.15	à 0.18
Fromage.....	0.00	à 0.00
FRUITS—		
Pommes, quart.....	3.00	à 3.25
Poires quart.....	3.00	à 0.00
Pêches boîtes.....	2.00	à 0.00
Blueets pinte.....	0.05	à 0.00
Pruines ".....	0.05	à 0.00
Cerises.....	0.04	à 0.00
Framboises.....	0.12½	à 0.00
Gadelles.....	0.10	à 0.00
Grosselles.....	0.15	à 0.00
Ananas pièce.....	0.00	à 0.00
DIVERS—		
Cafés, douzaine.....	0.15	à 0.18
Sucre d'érable lb.....	0.08	à 0.10
Miel.....	0.10	à 0.12½
Saindoux.....	0.15	à 0.18
Suif.....	0.08	à 0.10
Laine.....	0.00	à 0.00
BOIS DE CORDE, CHARBON, TOURBE—		
Erable, par corde.....	6.00	à 6.50
Merisier.....	5.50	à 6.00
Hêtre.....	5.00	à 5.50
Bois franc mêlé.....	5.0	à 6.00
Pruche.....	3.50	à 0.00
Épinette rouge.....	3.00	à 4.00
Charbon, 2000 lbs.....	6.50	à 7.00
Tourbe.....	6.00	à 6.5
BESTIAUX—		
Boeuf, 1re qualité, 100 lbs.....	0.00	à 0.00
do 2e.....	0.00	à 0.90
Veaux.....	0.00	à 0.00
Moutons.....	4.00	à 6.00
Vache à lait.....	20.00	à 26.00
do Extra.....	0.40	à 0.55
Agneaux.....	1.50	à 3.50
Cochons en vie 100 lbs.....	5.00	à 5.50
PEAUX—		
boeuf inspecté la livre.....	0.09	à 0.00
do Veau.....	0.07½	à 0.00
do Mouton avec laine la pièce.....	0.40	à 0.80
FOURRAGES—		
Foin.....	10.00	à 13.00
Tréfle.....	6.00	à 0.00
Paille d'avoine.....	5.00	à 0.00

Marché de St. Hyacinthe.

Liste de articles qui ont subi des changements dans les prix de ce marché, depuis notre dernière publication.

Farine en quart.—Supérieure extra, \$6.75 à 7.00; Supérieure No. 1 6.00; do no. 2 5.50 à 6.00; Recoupe (gr 1.60; Son par 10 lbs 1.00. Farine de blé par 100 lbs 2.80; Do avoine 4.60; Do de blé-d'Inde 2.00; do Sarrasin 2.25. Grain, Blé par minot 1.50; Pois 80c; Orge 80c Seigle 80c; Sarrasin 80c; Blé-d'Inde 80c; L. 1 25; Avoine 32 lbs 40 à 50c; Boeuf No. 1, par 100 lbs 8.00; do no. 2 7.00; do no. 3, 6.00; do la lb 8 à 10c; Veau do 8 à 10c; Mouton do 7 à 9c; Agneau par quartier 50 à 60c; Lard frais par 100 lbs 6.50 à 7.00; do sale 100 lbs 8.12 à 9.12. Volailles Dindes par couple 1.25 à 1.35; Poules do 40 à 50c; Poulette do 25 à 30c; Pigeon do 18c. Poisson. Morue sèche la lb 4c; do fraîche 5c; Maskinongé do 7c; Saumon do 20c; Truite do 7c; Anguille fraîche couple 25 à 30c; do fumée pièce 30 à 35c; Patates minot 25 à 30c; Choux pomme 10c; beurre fraîs 18 à 20c do sale 18c; Pommes quart 2.00 à 2.50; Œufs la doz. 15c; Sucre d'érable la lb 1c; Miel do 10c; Saindoux do 18c; Suif do 10c; Laine 30c; Erable par corde 4.00; Merisier 8.50 Hêtre 3.00; Bois franc mêlé 2.50; Do maille 2.25; Épinette rouge 2.50. Peau de boeuf lailvre 7c Veau do 10c; Mouton do 13c. Fourrage, mil 8.00; Tréfle 8.00; Paille d'avoine 2.00; Do de blé 2.00.